

#BassinPompeyMobilisé
à vos côtés

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2020



ÉDITO

Ce nouveau rapport d'activité 2020 est celui d'une année particulière, marquée par la crise de la COVID qui a engendré de nombreuses incertitudes et des bouleversements importants pour nos collectivités. Les élus et les équipes administratives et techniques ont été fortement mobilisés pour assurer la continuité du service public et répondre aux préoccupations des habitants et des entreprises dans leurs champs de compétences respectifs, en veillant à la compréhension et au respect des consignes sanitaires.

Cette situation inédite a démontré une fois de plus que la solidarité n'est pas juste une injonction mais bien une réalité faisant partie de notre ADN. Cette solidarité s'est exprimée à travers de nombreuses initiatives locales émanant des communes et de l'intercommunalité mais également des habitants, des associations et des entreprises. Ces dernières n'ont d'ailleurs pas hésité à remettre à plat leur process de production pour participer à l'effort collectif et fournir au territoire masques et gels hydroalcooliques, devenus denrées rares et je les en remercie. Des achats groupés d'équipements de protection, portés par le Bassin de Pompey, nous ont permis de doter la population et les agents communaux et intercommunaux pour leur permettre d'assurer leurs missions en toute sécurité. Il convient de saluer la mobilisation et l'agilité dont on fait preuve les équipes de nos collectivités.

Inévitablement, l'activité et les finances du Bassin de Pompey ont été fortement impactées. Vous trouverez dans ce document, un retour sur les actions spécifiques que nous avons mis en place durant cette crise sanitaire et économique pour répondre à l'urgence. Avec les communes, le Bassin de Pompey a pu apporter une aide aux personnes isolées et fragilisées, aux salariés mobilisés en première ligne, aux entreprises. Cela s'est traduit par l'accueil des enfants des publics prioritaires au sein de nos crèches, la fabrication de repas par la cuisine centrale pour le portage à domicile organisé par les communes, pour les écoles, crèches et maisons de retraite. C'est également un soutien renforcé à l'activité économique avec des mesures spécifiques pour amortir la crise en complémentarité de celles initiées par l'Etat et la Région Grand Est.

2020 fut une année intense avec le renouvellement de l'exécutif et l'accueil d'un nouveau conseil communautaire. Après le décalage du 2^{ème} tour des élections municipales et l'installation des nouveaux conseillers, nous avons pu installer le 16 juillet la nouvelle assemblée et un nouveau pacte de gouvernance a été approuvé, mettant l'accent sur le participatif et le renforcement du lien entre les communes et l'intercommunalité.

2020 fut également une année de projets pour faire évoluer notre offre de services et répondre aux nouvelles attentes émergeant. Des projets qui doivent nous permettre de rester innovants et attractifs, au service du développement économique, de la transformation écologique et numérique et au service de l'ensemble de la population du territoire

Laurent Negre

Président de la Communauté de Communes
du Bassin de Pompey



UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

LE BUREAU EXÉCUTIF

Le Président



Laurent TROGRIC
Président de la Communauté de Communes
Maire de Pompey

Les 12 Vice-Présidents



Valentin DETHOU
1^{er} Vice-Président délégué aux mobilités et à l'intermodalité
Maire de Champigneulles



Jean-Jacques MAXANT
7^{ème} Vice-Président délégué à l'espace public et à l'aménagement durable
Maire de Marbache



Pascal BARTOSIK
2^{ème} Vice-Président délégué à l'économie solidaire, à la politique de l'emploi et l'innovation sociale
Maire de Frouard



Ludovic LEGGERI
8^{ème} Vice-Président délégué à l'assainissement, réseaux et process
Maire de Saizerais



Sébastien DOSE
3^{ème} Vice-Président délégué à l'urbanisme, à l'habitat et aux projets de villes
Maire de Liverdun



Dominique GRANDIEU
9^{ème} Vice-Président délégué au tourisme, à la promotion des savoir-faire et produits locaux et aux filières agro-alimentaires
Maire de Faulx



Denis MACHADO
4^{ème} Vice-Président délégué aux équipements sportifs, à la santé et à la nutrition
Maire de Bouxières-aux-Dames



Carole SALEUR
10^{ème} Vice-Présidente déléguée à la communication, à la citoyenneté, à la petite enfance et à la culture
2^{ème} adjointe à Malleloy



Pierre JULIEN
5^{ème} Vice-Président délégué au cycle de l'eau
Maire de Custines



David BLASIUS
11^{ème} Vice-Président délégué au territoire connecté et aux usages numériques
1^{er} adjoint à Millery



Odile BEGORRE-MAIRE
6^{ème} Vice-Présidente déléguée aux innovations territoriale et environnementale, aux transitions et mutations
1^{ère} Adjointe à Lay-Saint-Christophe



Sébastien POINT
12^{ème} Vice-Président délégué à l'économie, au commerce et à l'attractivité
Maire de Monteno

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

BOUXIÈRES-AUX-DAMES



Denis MACHADO
Maire



Dominique VOINSON
Adjoint au maire



Martine LEPIANKO
Adjointe au maire



Odile SCHMITT
Adjointe au maire

CHAMPIGNEULLES



Valentin DETHOU
Maire



Bernard VERGANCE
Adjoint au maire



Jeanne PHILIPPOT
Adjointe au maire



Sylvie GAMEL
Conseillère



Gilles MULLET
Conseiller



Chantal PELLENZ
Conseillère



Philippe POTDEVIN
Conseiller

CUSTINES



Pierre JULIEN
Maire



Jocelyne PANO
Adjointe au maire



Alain SOLDNER
Conseiller

FAULX



Dominique GRANDIEU
Maire



Catherine LEPRUN
Adjointe au maire

FROUARD



Pascal BARTOSIK
Maire



Chantal KIPPER
Adjointe au maire



Thierry BECKER
Adjoint au maire



Denise GERARDIN
Adjointe au maire



Patrice LEBOEUF
Adjoint au maire



William GRAFF
Conseiller



Yves LEICKNER
Conseiller

LAY-SAINT-CHRISTOPHE



Patrick MEDART
Maire



Odile BEGORRE-MAIRE
Adjointe au maire



Michel JACQUES
Conseiller

LIVERDUN



Sébastien DOSE
Maire



Catherine GUENSER
Adjointe au maire



François ROUGIEUX
Adjoint au maire



Magali CLEMENT-DILLMANN
Adjointe au maire



Rémi WAGNER
Conseiller



Pascal BECK
Conseiller

MALLELOY



Denis GODEFROY
Maire



Carole SALEUR
Adjointe au maire

MARBACHE



Jean-Jacques MAXANT
Maire



Catherine LESAINE
Adjointe au maire

MILLERY



David BLASIUS
Adjoint au maire

MONTENOY



Sébastien POINT
Maire

POMPEY



Laurent TROGRIC
Maire



Antony KUHN
Adjoint au maire



Francis MAUGRAS
Adjoint au maire



Béatrice BOCHNAK
Adjointe au maire



Céline GEOFFROY
Adjointe au maire

SAIZERAIS



Ludovic LEGGERI
Maire



Laetitia ASCHBACHER
Adjointe au maire

45 membres élus proportionnellement à la population de chaque commune
1 délégué : Millery, Monteno
2 délégués : Faulx, Marbache, Saizerais, Malleloy
3 délégués : Custines, Lay-Saint-Christophe
4 délégués : Bouxières-aux-Dames
5 délégués : Pompey
6 délégués : Liverdun
7 délégués : Champigneulles, Frouard

LE PACTE DE GOUVERNANCE

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-11-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), après chaque renouvellement général des conseils municipaux, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre inscrit à l'ordre du jour de l'organe délibérant un débat et une délibération sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance, qui reste facultatif, entre les communes et l'établissement public. Le Conseil communautaire, par délibération du 10 décembre 2020, a s'est prononcé favorablement sur l'élaboration de ce pacte de gouvernance., présenté pour avis aux conseils municipaux des communes membres.

Le pacte de gouvernance a été bâti pour répondre aux objectifs suivants :

- Assurer le portage politique des projets
- Le fonctionnement de la gouvernance de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey repose sur l'engagement des élus dans la construction du projet intercommunal et dans sa mise en oeuvre.
- A travers la création et le partage du Pacte de Gouvernance, il s'agit de permettre à chacun de s'emparer de ses responsabilités afin de mener à bien les différents projets découlant des ambitions territoriales.
- Fluidifier les interfaces Communes-Communauté
- Le Pacte de Gouvernance du Bassin de Pompey vient renforcer et fluidifier les interfaces qu'il entretient avec ses communes-membres, en partageant les contraintes et les attentes réciproques et en affirmant la solidarité et la complémentarité du bloc territorial dont l'objectif premier reste de délivrer un service public cohérent et qualitatif aux habitants du territoire.
- Renforcer la mobilisation et intérêt du travail collectif des élus au sein des Commissions
- A travers la création des Commissions Projets, le Bassin de Pompey permet de renforcer l'engagement et la mobilisation des élus, sur la base du volontariat, des compétences et des responsabilités qui y sont associées. C'est également l'opportunité d'appréhender les affaires intercommunales avec une vision globale et transversale.

La gouvernance communautaire s'organise autour d'instances ayant chacune un rôle clairement définissant le processus de décision afin d'assurer une action la plus partagée et pertinente possible. Il existe dans ce schéma 4 types d'instance :

- Les instances stratégiques : le Comité Stratégique regroupe les Maires, les Vice-Présidents et les délégués communautaires
- Les instances de décision : le Bureau Exécutif, le Conseil Communautaire
- Les instances de projet : les Commissions thématiques (Aménagement du Territoire, Attractivité, et Développement Territorial, Développement et Accessibilité des Services à la Population, Finances et Perspectives, Politiques Environnementales et Transitions)
- Les instances de concertation : La Conférence des Maires, le Collectif des Directeurs Généraux,
- le Comité de développement, la Conférence Territoriale

Les élus siègent dans les différentes instances en fonction de leur statut mais aussi de leur envie et de leur compétence.

UNE ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA CRISE



DES COLLECTIVITÉS #MOBILISÉES

auprès des élus, habitants, salariés et acteurs

Dès le 9 mars, la Communauté de Communes s'est organisée pour assurer la continuité du service public, tout en protégeant les équipes. Une cellule de crise s'est mise en place très vite, sous la responsabilité du Président, pour piloter au sein de la direction générale l'adaptation de nos activités à l'évolution de la crise sanitaire.

Plus que jamais, cette période a fait appel au sang-froid et au courage des agents publics qui ont eu à cœur d'assurer avec professionnalisme leurs missions essentielles à la continuité de service : l'alimentation en eau des foyers comme des établissements de soin, la gestion des déchets ménagers et la propreté de l'espace public, la sécurité sur la voie publique et l'application des mesures de confinement sur les 13 communes, la production et la fourniture de repas aux personnes fragiles et personnes âgées dans les maisons de retraite ou à leur domicile en lien avec les CCAS, la garde d'enfants des personnels soignants, l'entretien et la maintenance des bâtiments et équipements, l'activité de maraîchage... Cette organisation dans un climat d'incertitude, de craintes, a pu s'appuyer sur des équipes mobilisées et agiles. Le Bassin de Pompey a mis à disposition des masques pour les communes, des kits visiteurs cuisine pour les personnels municipaux des foyers de personnes âgées, la fourniture de petits flacons de gel hydro-alcoolique aux équipes de terrain par un reconditionnement des stocks en crèche, le don de 500 surchaussures des piscines et des crèches au SDIS... Enfin, 1000 masques tissus ont été fabriqués par des ateliers de couture du Bassin pour nos besoins et ceux des communes.

DES ENTREPRISES #MOBILISÉES

auprès des collectivités et habitants

- Les **Brasseries de Champigneulle**, Cosbelle à Millery ont produit du gel hydroalcoolique.
- **Drive Devilbiss et MS Technique** ont développé des chaînes de production de masques certifiés par AFNOR et de visières.
- Des **artisans et associations locales (Cultures et Partages avec son atelier Amarrage à Frouard, Akilamod à Champigneulle)** ont produit également des milliers de masques de manière artisanale.

La crise sanitaire COVID : un impact sur 2020 qui pourrait se prolonger

Une perte de recettes dues aux fermetures des établissements ouverts au public : restauration, équipements sportifs, accueil de la petite enfance : - **1,2 M€**

Des dépenses supplémentaires portées par l'intercommunalité, notamment l'achat de masques de protection pour les habitants du territoire : + **140 k€**

- Des dépenses supplémentaires volontaires de soutien à l'économie locale : + 100 k€ dépensés et 230 k€ mobilisés
=> Le total de ces surcoûts est estimé à **1,4 M€** pour l'année 2020.
- A ces points s'ajoute le maintien des rémunérations des personnels en autorisation spéciale d'absence pour fermeture d'établissement.
=> **Le maintien de la masse salariale est estimé à 1,2 M€.**

Plan de Continuité des Activités de mars à mai 2020



#BassinPompeyMobilisé à vos côtés

Nous vous accueillons et vous informons

www.bassinpompey.fr
lesit.bassinpompey.fr
eco.bassinpompey.fr
tourisme.bassinpompey.fr

@bassinpompey #bassinpompey
f LinkedIn

Par téléphone & sur rendez-vous

- Accompagnement des entreprises**
03 83 49 81 15 / eco@bassinpompey.fr
- Guichet unique de l'Habitat**
03 83 49 81 19 / habitat@bassinpompey.fr
- Urbanisme**
03 83 49 81 92 / urbanisme@bassinpompey.fr
- Collecte des déchets**
03 83 49 81 53 / environnement@bassinpompey.fr
- Eau et assainissement**
03 83 49 44 80 / eau@bassinpompey.fr
- Transport**
03 83 49 23 23 / lesit@bassinpompey.fr
- Petite enfance**
03 83 49 81 31 / poleenfance@bassinpompey.fr
- Permanences RAM**
03 83 49 81 36
- Permanences LAPE**
03 83 49 81 32

Cit'nergie

Mesures sanitaires Covid-19, vérifié par AFNOR Certification, le Bassin de Pompey labellisé

Dans le cadre du plan de reprise et/ou continuité d'activité déployé suite au confinement, le Bassin de Pompey a souhaité s'assurer que les exigences requises pour cette reprise d'activité étaient bien présentes, en particulier pour tout ce qui touche à la santé et la sécurité des personnes. Aussi, la collectivité s'est engagée dans le dispositif Mesures sanitaires COVID-19 piloté par l'AFNOR – un outil pour améliorer les pratiques mais également un gage de confiance pour l'ensemble des publics : élus, agents, usagers... Concrètement, un évaluateur de l'AFNOR est venu constater en juillet, in situ, que le référentiel de bonnes pratiques construit pour l'occasion avait été bien pensé et était bien appliqué sur le terrain : distances minimales, procédures de nettoyage et de désinfection, etc...

ÉCONOMIE

MESURES D'AMORTISSEMENT DE LA CRISE



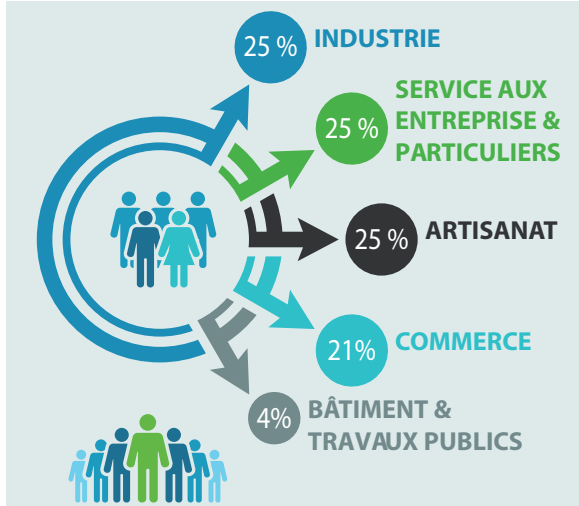
Le **nombre total d'établissements** présents sur le Bassin de Pompey enregistre une évolution positive de 108, à l'instar des années précédentes. **4 633 établissements**, contre 4 525 fin 2018, regroupant 10 571 effectifs salariés, en baisse depuis 2017. C'est une nouvelle fois la large catégorie des services qui progresse le plus significativement avec **113 établissements supplémentaires**.

Le **tissu artisanal et commercial** a connu une parfaite stabilité sur l'année 2020. La commune de Custines et l'Espace Commercial Grand Air à Frouard ont même vu progresser leur nombre d'enseignes. Le **taux de vacance commerciale** est relativement faible à l'échelle du territoire et bien inférieur aux moyennes qui peuvent constatées au niveau national (de l'ordre de 12%).

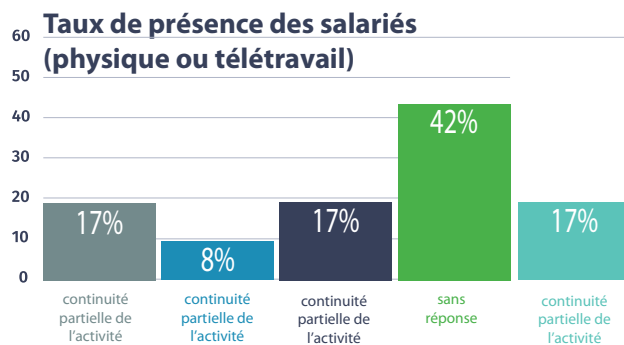
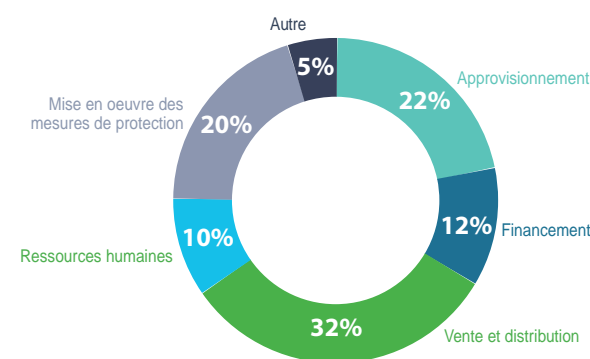
La **commercialisation de la zone artisanale de la Haute-Epine à Saizerais** se poursuit avec 3 nouvelles ventes ce qui portent à **40 % le taux de commercialisation**, 8 entreprises présentes fin 2020 pour 22 salariés estimés.

Pour les **locaux d'activité Delta Service et Delta Affaires**, le taux d'occupation est de 60 %. 18 établissements occupent les bâtiments pour 110 salariés. Dans le cadre de la reprise d'activité par la Compagnie Française de la Chaussure à Champigneulle, le Bassin de Pompey a apporté son appui par le portage immobilier du site industriel.

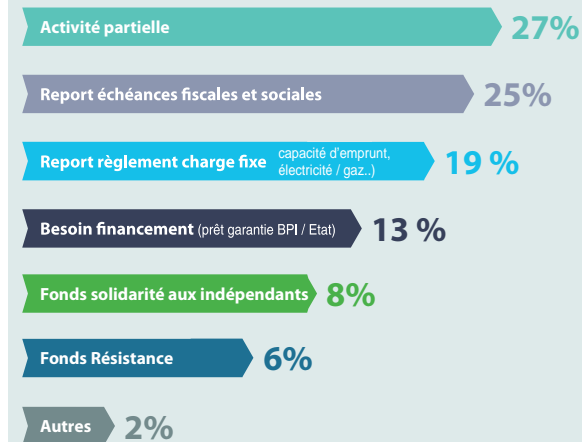
BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE DE LA SITUATION- 18 MARS- 4 MAI 2020



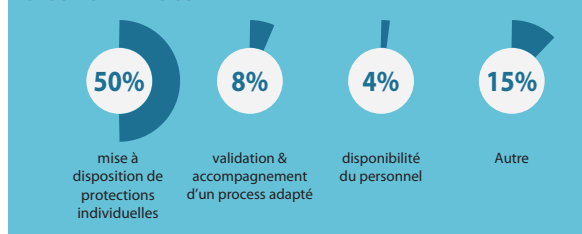
PROBLÉMATIQUES MAJEURES RENCONTRÉES DES LE DÉBUT DE LA CRISE



DISPOSITIFS



BESOINS ATTENDUS



LE BASSIN DE POMPEY A DÉVELOPPÉ UN PLAN DE SOUTIEN EN DIRECTION DES ENTREPRISES, COMMERCE ET ARTISANS DE 500 000 € AVEC DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE

#MOBILISES avec nos partenaires

La situation inédite engendrée par le COVID-19, affaiblissant et paralysant notre économie, a montré la nécessité d'unir nos forces pour répondre à l'urgence. Sur notre territoire, ce dialogue est déjà ancré dans nos relations avec les entreprises à travers des démarches menées de manière partagée et concertée.

UNE CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI DE PROXIMITÉ

Que vous soyez une TPE, PMI/PME, artisans, commerçants, associations... le Pôle Économie se mobilise avec ses partenaires (CAREP, Val de Lorraine Entreprendre, Initiative Val de Lorraine, ALACA...) au sein d'une cellule de suivi et de veille pour vous proposer un accompagnement personnalisé au plus près des problématiques de votre entreprise en mobilisant les outils et mesures gouvernementales et régionales, ainsi que le fonds d'aide territorial résistance un interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans vos démarches :

03 83 49 81 16
eco@bassinpompey.fr

economie.bassinpompey.fr



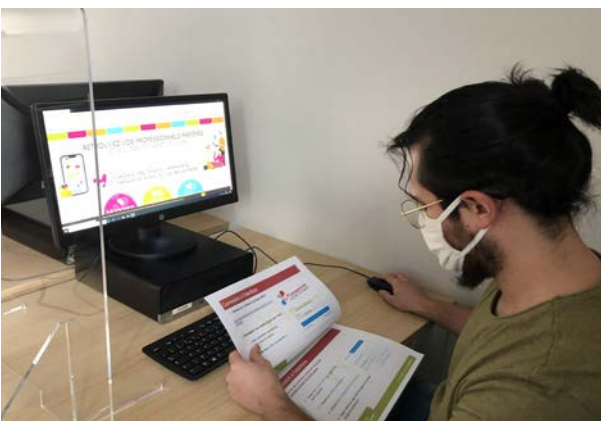
- Création avec la Région Grand Est, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, la Banque des Territoires du « **Fonds Résistance** » (avance remboursable) apport financier du Bassin de Pompey à hauteur de 81 166 € pour mobiliser une enveloppe territoriale de 333 000 €
- **Exonération des loyers** de mars 2020 pour les entreprises occupant des locaux du Bassin de Pompey et report des loyers d'avril et mai 2020 ; montant de l'effort financier : 20 473 €
- **Exonération de la redevance d'occupation du domaine public** pour les commerçants et artisans pour l'ensemble de l'année 2020
- **Accompagnement spécifique des commerçants et artisans** pour leur faciliter l'accès aux dispositifs de soutien financier

- Mise à disposition **d'équipement de protection** pour accompagner la reprise d'activité après le premier confinement
- **Campagne de promotion et de valorisation des commerces et artisans** de proximité (abribus et réseaux sociaux)
- Lancement des **bons d'achat bonifiés** pour soutenir la reprise des commerçants et artisans. Une somme de 80 000 € a été consacrée pour abonder 8 000 bons d'achats permettant un chiffre d'affaires de 160 000 € dans l'économie de proximité. 59 professionnels du Bassin de Pompey partenaires de cette opération.



WWW.BONDACHAT-BASSINPOMPEY.FR

INNOVATION NUMÉRIQUE ET ENVIRONNEMENTALE



PLATEFORME D'ACHAT LOCAL

www.jeconsommevaldelorraine.fr

développée par le PETR Val de Lorraine et animée localement par le Pôle Economie, à destination des commerçants et artisans (15 professionnels formés : sessions de formation et accompagnement personnalisé).



CHÈQUE NUMÉRIQUE

Ce dispositif doit permettre de soutenir significativement la transition numérique : en 2020 ce sont **9 professionnels qui ont pu bénéficier de ce dispositif** pour un montant total de subventions allouées de 20 857,41€.

ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Depuis 2017 une réflexion a été lancée afin de **développer l'économie circulaire sur le territoire du Bassin de Pompey** via l'émergence d'une démarche Ecologie Industrielle Territoriale (EIT). Cette démarche territoriale innovante est portée grâce au partenariat fort entre le Bassin de Pompey

et les entreprises du territoire et plus particulièrement l'association d'entreprises Val de Lorraine Entreprendre et est soutenue financièrement par l'ADEME et la Région Grand EST (via le programme Climaxion).

BILAN EIT 2018-2020

- 1 600 kg de déchets recyclés (DEEE)**
- 7,5 tonnes de déchets réemployés (Palettes)**
- 19 800 € de coût évités pour les entreprises** (coût collecte des déchets, coût audits)
- 16 980 € d'économisés pour les salariés** – (158€/personne grâce aux activités à prix réduits)
- 1,25 ETP crée sur le territoire** (chef de projet et intervenants FL Sport)

Synergies actives

- Mutualisation d'équipements: salles de réunion et ponts à bascule
- Collecte mutualisée de DEEE et cartouches encres
- Réemploi de palette
- Rondes de sécurité mutualisées
- FL Sport
- Étude d'opportunités sur la récupération de chaleur fatale
- L'optimisation des consommations d'énergie
- Cythèque mutualisée
- Audits croisés

Synergies en cours

- Covoiturage domicile-travail
- Étude de faisabilité « unité de méthanisation »
- Station multi-énergies
- Mutualisation des formations récurrentes
- Valorisation des déchets liens de cerclages et palettes
- Expérimentation de la collecte des gobelets

Synergies en réflexion

- Mutualisation des compétences
- Outil web de location d'équipement
- Conciergerie
- Mutualisation de services: nacelle, entretien des espaces verts

11 Synergies mises en œuvre sur le territoire

20 entreprises engagées dans la démarche (noyau dur de 12 entreprises)

8 Synergies en cours et 5 pistes de synergies en réflexion

2 ateliers de détection des synergies

1 rendez-vous d'affaires

22 groupes de travail

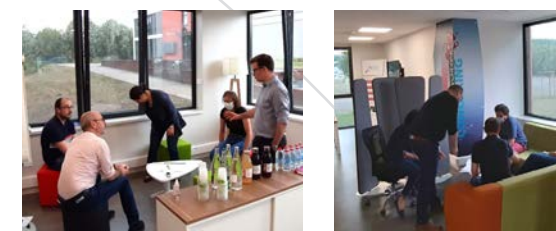
CAMPUS INNOVATION

Le projet consiste en la création d'une plateforme physique au coeur de Parc technopolitain « Eiffel Energie » sur 3.6 ha, situé sur la confluence de la Meurthe et la Moselle. L'objectif est d'encourager le comportement créatif et d'impulser l'innovation au sein de l'écosystème économique et scientifique du Bassin de Pompey. Il pourra proposer des espaces d'échanges, de formation, de recherche, des ateliers... etc. au service d'un climat d'innovation, d'échange de connaissances, de collaboration et de développement de nouveaux produits, projets et formations.

2020 a vu un partenariat avec l'université de Lorraine et la chaire ITTI ((Innovation Territoriale et Territoires en Intelligence) qui accompagne le territoire dans cette démarche innovante.

Mobilisation des élus : vers une ambition politique du projet

La mobilisation des élus constitue un des jalons les plus importants de cette ingénierie « ensemble ». Par leur contact direct avec le terrain et ses habitants, les élus ont pu enrichir le diagnostic établi dans une logique prospective et se projeter sur une ambition



politique du projet Campus au-delà des limites administratives du territoire. Dix-neuf élus des différentes communes du Bassin de Pompey ont choisi de participer aux échanges et faire partie de la démarche sans sa phase préliminaire. Compte tenu du contexte sanitaire, les participants ont été mis en sous-groupes dès le début de l'exercice, avec une mise en commun par visioconférence.



11 entrepreneurs et télétravailleurs sont déjà accueillis au sein de l'espace de coworking.

Afin de compléter l'offre, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey crée un FAB LAB et met à disposition imprimantes 3 D à filaments et résines, unité de finition pour pièces imprimées, logiciels de modélisation et de préparation à l'impression, consommables... des outils et technologies de pointes qui nécessitent un accompagnement des utilisateurs.

Le FL-LAB accueille sur rendez-vous les utilisateurs qui ont souscrit à un contrat de prestation, le jeudi matin sur des plages de 3h.

Aujourd'hui réservé aux acteurs économiques, cet espace numérique pourra s'ouvrir dans un second temps à d'autres utilisateurs et au monde scolaire.

Pôle économie-attractivité du Bassin de Pompey

eco@bassinpompey.fr : 03 83 49 81 16



Le Service Intercommunal de l'Emploi, FL JOB, a ouvert ses portes en septembre 2020

au sein du bâtiment Delta Services rue des 4 Eléments à Pompey. Il accueille les habitants des 13 communes en recherche d'emploi, inscrits ou non à Pôle emploi, et les salariés en recherche de reconversion ou de formation. Outre un accueil personnalisé, il propose de nombreux services : orientation de proximité, consultation des offres d'emploi et mise en relation avec les employeurs, information sur les métiers, les formations et les secteurs d'activité.

FL JOB propose également chaque semaine un programme d'ateliers collectifs : comment se démarquer avec sa lettre de motivation, construire efficacement son CV, identifier ses atouts et compétences ou encore se tester à l'entretien d'embauche... sont autant de thématiques développées lors de ces accompagnements.

Des ateliers pour lutter contre la fracture numérique

FLJob propose également des ateliers numériques permettant aux débutants d'ac-

EMPLOI INSERTION

Bâtiment Delta Services
Rue des 4 Elements - 54340 POMPEY
Informations et rendez-vous :
03.83.49.81.70
emploi@bassinpompey.fr

emploi.bassinpompey.fr

quérir les bases de l'usage d'un ordinateur. Créer et utiliser une boîte mail, naviguer sur le web, réaliser ses démarches en ligne, ou même communiquer par internet en créant son compte WhatsApp... Ces ateliers hebdomadaires sont gratuits et ouverts à tous.

Aider les entreprises à recruter

FLJOB s'adresse aussi aux entreprises qui recrutent. Elle leur offre un panel d'aides pour rendre leur démarche de recrutement pertinente avec notamment une offre de conseils portant sur la manière de rédiger une fiche de poste, de présélectionner des candidats, de mener un entretien d'embauche. Les recruteurs peuvent aussi trouver des informations sur les aides à l'embauche, les types de contrat, l'ingénierie de formation...

Officiellement lancé le 24 septembre 2020 lors du forum emploi, le Service Intercommunal de l'emploi a rapidement accueilli ses premiers bénéficiaires. 38 personnes ont eu un premier contact sur ce dernier trimestre 2020



CHANTIER D'INSERTION

Mis en place en en 2018 , il permet de proposer à des personnes en situation d'insertion un contrat de travail et un accompagnement socioprofessionnel renforcé. Ce chantier s'appuie sur des activités de maraichage biologique et de restauration collective. En 2020, une nouvelle activité a été rattachée au chantier : l'entretien de locaux. Un encadrant technique d'insertion à temps plein a été embauché, pour encadrer l'équipe de 6 personnes.

SOUTIEN AUX STRUCTURES

CAP entreprises 71 825€ : 85 personnes du territoire ont bénéficié d'un accompagnement individuel et renforcé vers l'emploi. Les personnes accompagnées résident sur 9 des 13 communes. 50 personnes ont repris un emploi toutes durées confondues et 2 ont démarré une formation, soit 61,2 % des personnes accompagnées.

Mission locale 70 000 € : La Mission locale du Val de Lorraine a accompagné 665 jeunes - dont 232 nouveaux accueils - du Bassin de Pompey en 2020, (662 en 2019) dont 328 femmes et 337 hommes. 85 jeunes sont issus des Quartiers Politiques de la Ville (45 femmes, 40 hommes) soit 12.8 % du public accueilli.

MARCHÉS D'INSERTIONS

La collectivité soutient également l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi en lançant des marchés d'insertion, dont l'objet est l'achat d'une prestation d'insertion sociale et professionnelle qui prend appui sur une activité support. L'association cultures et partages a décroché ce marché et a proposé grâce à lui à **29 demandeurs d'emploi** du territoire des postes d'agents techniques polyvalents. **Au total, ces sont 5568 heures de travail qui ont été effectuées par des personnes éloignées de l'emploi grâce à ce marché.**

HABITAT



Dans le cadre de la **politique nationale de rénovation énergétique de l'habitat**, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey s'est engagée dans un **service public de la performance énergétique depuis 2014 et a maintenu ses efforts en 2020.**

Malgré la modification des offres de rénovations de l'Anah, le Bassin de Pompey a su poursuivre ses missions d'accompagnements aux particuliers tout en renforçant ses **compétences en matière notamment de gestion des périls et des signalements d'insalubrités.** Pour améliorer encore cet accompagnement et conseiller tous

les administrés qui en expriment le besoin, **une étude pré-opérationnelle à une opération de l'amélioration de l'habitat privée a été lancée en 2019 et s'est poursuivie en 2020.**

GUICHET UNIQUE

Le Bassin de Pompey a développé un véritable service public de proximité au service des habitants du territoire s'engageant dans une démarche de rénovation de leur patrimoine bâti : rénovation Énergétique, Maintien à Domicile des Personnes en perte d'autonomie ou à mobilité réduite.

POLITIQUE DE LA VILLE

Le décret 2014-1750 du 30 décembre 2014 a retenu deux quartiers du Bassin de Pompey comme quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il s'agit des quartiers suivants :

- le quartier des Mouettes à Champigneulle
- le quartier de la Penotte à Frouard.

Dans le cadre de la cinquième année de mise en œuvre du Contrat de Ville du Bassin de Pompey, l'Etat a affecté une enveloppe de 79 000 € au titre de l'appel à projet 2020

Cet appel à projet, s'articule autour de trois piliers :

- Le développement de l'activité économique et de l'emploi,
- La cohésion sociale,
- Le cadre de vie.

Et trois thématiques transversales :

- La jeunesse,
- L'égalité entre les hommes et les femmes,
- La lutte contre toutes les discriminations.

BILAN 2020

- 81 % des habitants ayant fait appel au service habitat en sont satisfaits.

Habitat privé

- 566 contacts au Guichet Unique
- +de 4 millions d'euros d'aides (Bassin de Pompey et Anah) 56 dossiers aidés 128 465 € attribués
- Un gain énergétique moyen après travaux de 47 % en 2020.
- 42 logements produits

Habitat social :

- 40 logements agréés dont 10 PLA-I
- 508 demandes de logement social via la plateforme mutualisée

30 dossiers ont été déposés en réponse à l'appel à projet sur différentes thématiques permettant le développement d'actions nouvelles sur ces quartiers prioritaires, ou un renforcement des actions déjà engagées et portées à l'échelle de ces territoires. 27 d'entre eux ont été financés. Pour être éligible au fonds dédié au titre de la politique de la ville, l'ensemble de ces actions doivent faire l'objet de cofinancement systématique et pour une part significative.

URBANISME



Les démarches d'actualisation du Programme Local de l'Habitat (PLH) quant à elles, se poursuivent au travers de la réalisation du PLUI HD, et divers projets connaissent un avancement significatif grâce aux nombreux ateliers avec nos partenaires, ainsi qu'aux réunions publiques.

L'enquête publique s'est déroulée dans de bonnes conditions sur les mois de septembre et octobre 2020 et a permis de collecter l'avis des habitants et acteurs du territoire pour faire évoluer le projet sur des demandes individuelles qui pouvaient trouver une cohérence au regard de l'ensemble du document. Plus de 180 remarques sont remontées au Bassin de Pompey et ont fait l'objet d'une analyse croisée entre le Bassin de Pompey et les Commissaires enquêteurs. A noter qu'il s'agissait d'une enquête croisée

avec la modification des périmètres de protection des monuments historiques qui font l'objet d'une actualisation d'un travail dédié pour redéfinir une cohérence territoriale.

Les conclusions de l'enquête publique ont été favorables à la poursuite du document avec la prise en compte d'une réserve relative aux mobilités qui a été intégrée.

Dès lors, le Bassin de Pompey pourra approuver début d'année 2021 son document pour une mise en application courant du mois de juin. Cette conclusion d'un travail de plus de 5 années, permet à la Communauté de Communes de s'engager dans des perspectives d'aménagement du territoire cohérentes à l'échelle des 13 communes, tout en préservant les spécificités de chacune au regard des enjeux urbains, patrimoniaux ou environnementaux du territoire.



SERVICE D'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS INTERTERRITORIALISÉ

En cette année 2020 perturbée par un contexte sanitaire particulier, la dimension intercommunale de l'urbanisme a trouvé, une fois encore son intérêt, année au cours de laquelle une agilité des services était de mise. L'inter-territorialité a permis de trouver un équilibre et une continuité de service.

En effet, le **service d'instruction mis à disposition d'une centaine de communes sur le territoire du PETR Val de Lorraine** a garanti une continuité d'activité dans un climat difficile lié aux évolutions internes de personnel d'une part mais également aux modifications successives des délais d'instruction. Le service a été maintenu grâce aux avancées déjà engagées de **dématérialisation des pratiques**.

CHIFFRES CLÉS

- 1511 dossiers instruits pour les communes du Bassin de Pompey, soit 764 EPC*
- 656 dossiers instruits pour la Communauté de communes de Mad-et-Moselle, soit 387 EPC
- 1136 dossiers instruits pour la Communauté de commune de Seille-et-Grand-Couronné, soit 600 EPC
- Soit un total de 3303 dossiers (1751 EPC) pour l'année 2020

* Equivalent Permis de Construire

SECURITE PREVENTION

Partenariale, c'est la tonalité que souhaite donner la Communauté de Communes du bassin de Pompey à sa politique touchant à la sécurité et à la Prévention de la Délinquance depuis la prise de compétence en 2003. compétence qui lui a permis la mise en œuvre d'un CISPD et la création d'une Brigade intercommunale de Police municipale, aujourd'hui composée de 16 agents.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) résulte du décret n°2002-999 du 17 juillet 2002 sur les dispositifs territoriaux de sécurité et de coopération pour la prévention de la délinquance. C'est une instance de concertation entre les différents acteurs, élus, services de l'Etat, associations et organismes agissant dans les domaines de la police, justice, prévention, social et sanitaire.

La compétence Prévention de la Délinquance a été transférée à la Communauté de Communes par les communes lors du conseil communautaire du 27 mars 2003, ce qui a permis la mise en œuvre d'un CISPD dont le périmètre correspond à celui de l'EPCI, et dont la création a été validée par les élus communaux lors du conseil du 26 juin 2003.

En 2018, les élus du Bassin de Pompey ont décidé de relancer le CISPD, et un diagnostic local de sécurité a été réalisé. Il a été présenté en assemblée plénière le 5 février 2019.

La compétence Prévention de la Délinquance a été transférée à la Communauté de Communes par les communes lors du conseil communautaire du 27 mars 2003, ce qui a permis la mise en œuvre d'un CISPD dont le périmètre correspond à celui de l'EPCI, et dont la création a été validée par les élus communaux lors du conseil du 26 juin 2003.



LA BRIGADE INTERCOMMUNALE

En raison de la pandémie de la Covid 19, la mission de sécurité routière au quotidien a été dédiée à la vérification des attestations dérogatoires de déplacements dans le cadre du confinement et des couvre-feux successifs mis en place au niveau du territoire national ou local. Dans le cadre de leur travail au quotidien et en rapport avec les mesures gouvernementales et préfectorales, 7000 personnes ont été contrôlées et une trentaine a fait l'objet d'une verbalisation pour le non-respect des règles malgré des rappels quasi quotidiens.

Missions de la Brigade Intercommunale de Police Municipale

13%

• Demandes des services

Suivi de la salubrité publique dans le cadre des collectes des ordures ménagères, déchetterie, aires d'accueil des gens du voyage...

9%

• Police de la route

Contrôle routier et vitesse, suivi du stationnement

1%

• Prévention éducative

Actions éducatives

45%

• Police de proximité

Patrouille, îlotage pédestre, sécurisation des écoles, fourrière automobile, marché...

24%

• Administratif

Rédaction rapport judiciaire, accueil, réunion de service...

2%

• Travail référent

Projets

7%

• Rédaction des arrêtés

Surveillance et prévention, signalements

Action éducative en milieu scolaire



Chaque année, les agents de la BIPM proposent aux enseignants qui le souhaitent d'intervenir dans leur établissement dans le but de sensibiliser les élèves des classes de maternelle grande section dans le cadre

des dangers de la route ainsi que dans les classes de CE2 pour le permis piéton.

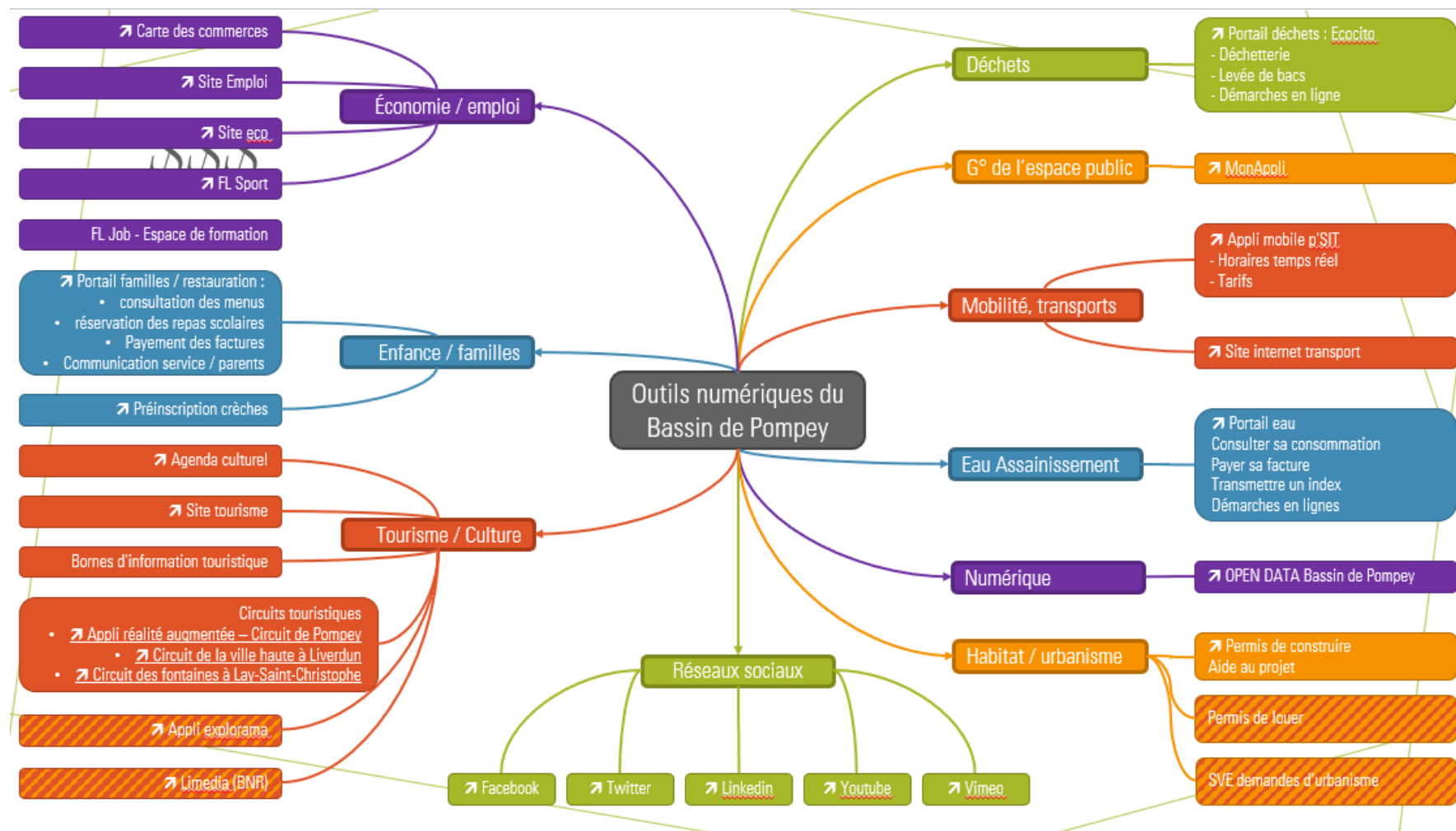
Sur l'année 2020/2021 malgré les contraintes sanitaires la majorité des enseignants a répondu favorablement aux actions menées et un millier d'élèves aura été sensibilisé sur ces sujets.

Ces actions ont pour objectifs de sensibiliser les enfants sur leurs déplacements au quotidien.

Un support pédagogique des établissements « La baule » est utilisé pour les interventions qui se déroulent sur deux demi-journées. A l'issue un diplôme est remis à chacun des élèves.



NUMÉRIQUE AU SERVICE DES USAGERS



L'offre numérique du Bassin de Pompey s'est étoffée en 2020 avec notamment l'extension de la Gestion Relation Citoyen.

- **Préinscription crèche,**
- **Pise en place du portail eau**
- **Démarrage du projet de portail déchets « Ecocito » accompagnant le contrôle d'accès par lecture de plaque à la déchèterie.**
- **Sur les périodes de confinement, la mise en place de jauges dans les équipements a également nécessité le déploiement d'outils spécifiques pour organiser les accès aux piscines, à la déchèterie et à la composterie.**

L'outil **OpenData Gazette** a lui aussi continué d'évoluer sur 2020 avec des indicateurs toujours plus nombreux répartis par thématiques. Aux 12 thématiques existantes s'est ajoutée celle relative au COVID-19 permettant de suivre l'évolution de la pandémie.

<https://data.bassinpompey.fr/>

UNE NOUVELLE VERSION DE L'APPLICATION CITOYENNE MON APPLI

Partant du besoin des services techniques d'assurer un meilleur suivi des signalements des usagers, et en l'absence de solution satisfaisante sur le marché, il a été décidé de développer en interne la nouvelle version de MonAppli. Cette nouvelle version, lancée en juillet, permet notamment une géolocalisation automatique du signalement, des échanges permanents avec le demandeur et lui assure un suivi complet du traitement de sa demande.

En plus du service voirie, les services eau/assainissement et environnement traitent des signalements par le biais de MonAppli. Elle leur offre un tableau de bord complet de suivi des signalements et facilite la communication interne. Accessible pour l'instant uniquement en lecture pour les communes, MonAppli est amenée à évoluer pour leur permettre d'y traiter les signalements les concernant. L'objectif est d'offrir aux usagers un traitement des signalements identique et transparent que ceux-ci relèvent de la commune ou de la communauté de communes.

LA POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

Adopté le 28 février 2013, le Plan France très haut débit est une stratégie visant à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022. Cet accès à internet performant permet d'envoyer et de recevoir une grande quantité de données très rapidement, à la vitesse de la lumière en ce qui concerne la fibre optique.

Le Conseil Régional Grand Est déploie actuellement un réseau 100% fibre optique sur l'ensemble de la région pour un investissement global estimé à 1,3 milliards d'euros.

Au total 21 700 prises vont être déployées sur le Bassin de Pompey sur 5 ans. A ce titre le Bassin de Pompey contribue à hauteur de 1 939 000 € au projet.

Les communes suivantes sont déjà majoritairement ouvertes à la commercialisation en 2020 : Faulx, Frouard, Millery, Saizerais, Marbache et Liverdun. La commune de Champigneulle est partiellement ouverte.

Les années de démarrage des travaux sur les autres communes sont les suivantes :

Bouxières-aux-Dames	2021
Custines	2022
Lay-Saint-Christophe	
Malleloy	
Montenoy	
Pompey	



AMÉNAGEMENT URBAIN

Le programme pluriannuel de voirie s'est poursuivi en 2020 par la finalisation d'aménagements urbains engagés en 2019, tout en veillant à maintenir en état le patrimoine routier par des programmes d'entretien de la voirie et de ses équipements.

La collectivité s'est engagée dans une nouvelle façon de gérer les eaux de pluie en s'inscrivant résolument dans une stratégie de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) qu'elle développera dans la durée sur ses nouveaux aménagements.

ZOOM SUR L'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE LA LIBÉRATION – TRANCHE 3 À FROUARD



Le projet devait répondre à des enjeux de réduction de vitesse, de valorisation du cadre de vie, d'amélioration de l'accessibilité pour tous et de confort d'utilisation de l'espace public.

Les travaux, d'un montant de 1 297 000 €, ont débuté en mars 2020 par l'enfouissement des réseaux secs. Ils se sont poursuivis par l'aménagement de la voirie avec une fin des travaux en mars 2021.

Un plateau et des rétrécissements de voies ont été créés pour réduire la vitesse de cette entrée de ville. Un enfouissement des réseaux aériens a été intégré au projet afin de participer à l'esthétique urbaine de cette avenue, en supprimant les fils disgracieux et en renouvelant les poteaux d'éclairage.

L'aménagement de la place a également fait l'objet d'un soin particulier, afin de créer un **espace de rencontre apaisé, attractif, accessible en tout point et permettant de marquer un accès au Théâtre Gérard Philipe**



Patrimoine routier

		Budget d'entretien et de réparation
Chaussées et trottoirs	240 km	280 000 €
Signalisation verticale	6 000 panneaux	60 000 €
Signalisation horizontale	240 km	200 000 €
Feux tricolores	27 carrefours	25 000 €
Eclairage public	7 500 points	160 000 €
Ouvrages d'art	20 ouvrages	33 800 €

GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

Le patrimoine de **plus de 200 km de voirie gérée par le Bassin de Pompey** nécessite une maintenance régulière pour garantir sa pérennité dans le temps et assurer confort et sécurité aux usagers. Des programmes d'entretien et de réparation sont mis en oeuvre pour faire face au vieillissement des équipements et aux dégradations liées principalement aux conditions climatiques. La crise COVID a mis en évidence l'implication des agents de la collectivité qui ont assuré une présence terrain et garanti une continuité de service tout au long de l'année malgré un contexte sanitaire difficile.

LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES



Chaque semaine **3300 litres de déchets en moyenne** sont ramassés pour une grande partie manuellement à la pince dans les rues. Au-delà de ses missions, l'équipe intervient en lien avec les services de l'environnement et de la police intercommunale pour faire la chasse aux dépôts sauvages... débarrasser une baignoire, de vieux meubles laissés sur la voie publique. En 2020, des opérations coup de poing ont associé la gestion de l'espace public, la police intercommunale et le service environnement.



- 2 409 signalements et traitements de désordre via l'outil « Mon Appli » ;
- 24 806 heures de travaux de propreté sur l'espace public ;
- 710 points lumineux d'éclairage public remplacés ;
- 2,68 millions d'€ consacrés aux travaux d'aménagement ;
- 1 903 actes administratifs traités concernant l'espace public
- 385 Tonnes de sel de déneigement utilisés au cours de l'hiver 2020-21

SCHÉMA DE COHÉRENCE LUMINEUSE

En 2018, le Bassin de Pompey a adopté son Schéma de Cohérence Lumière. Il permet de décliner une véritable **stratégie lumière** et de l'intégrer à l'ensemble des projets d'aménagement afin de réduire la consommation énergétique et limiter l'impact sur la biodiversité et la santé. **7 500 points lumineux réparés sur les 13 communes qui sont concernés.**

Une 1^{ère} phase de travaux effectués en 2019 a permis de remplacer les ballons fluorescents par des leds de dernières générations avec un rendement multiplié par cinq (150 points lumineux).

En 2020, la 2^e phase de travaux, subventionnée dans le cadre de l'opération **Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte**, gérée par le Parc Naturel Régional de Lorraine, a permis de remplacer 794 points lumineux. Au total, 950 points lumineux qui ont été remplacés.

Afin d'optimiser les consommations électriques, ces luminaires sont équipés d'abaissement de luminosité :

- de l'allumage à 21h00 : 100 %
- de 21h00 à 24h00 : abaissement à 50 %
- de 00h00 à 5h00 : abaissement à 20 %
- de 5h00 à 7h00 : abaissement à 50 %
- de 7h00 à l'extinction : 100 %

La finalisation est prévue dans le cadre d'un marché public global de performance s'étalant, sur neuf ou douze ans (marché en cours de consultation).



PETITE ENFANCE

AGILITÉ ET COURAGE DES ÉQUIPES AFIN D'ASSURER L'ACCUEIL DES ENFANTS EN PÉRIODE DE PANDÉMIE.

Les modalités d'accueil du jeune enfant ont été fortement impactées par les restrictions sanitaires liées à la gestion de la covid 19. Fermetures des équipements, accueil limité, protocoles sanitaire pour la sécurisation des enfants, des familles et des agents. . . les changements inattendus ont été nombreux. **Dès le début de la crise, les équipes ont été mobilisées pour accueillir les enfants des professions indispensables** (personnels des établissements de santé par exemple). Les agents intercommunaux de la petite enfance se sont mobilisés, en première ligne, pour assurer la continuité du service public.



ADAPTER CONSTAMMENT LES MESURES SANITAIRES POUR JUGULER L'ÉPIDÉMIE ET ASSURER LA PROTECTION DE TOUS

Les mesures nationales préconisées par l'Etat ont amené à formaliser et adapter des plans de reprise d'activité afin d'adapter les pratiques professionnelles avec un double objectif : juguler au mieux l'épidémie pour éviter la fermeture d'équipements et proposer un service de qualité.

GÉRER LES TRANSMISSIONS AUX FAMILLES MALGRÉ DES CONDITIONS D'ACCUEIL DÉGRADÉES.

Les protocoles sanitaires liées à la gestion de la Covid ne permettaient plus aux familles d'entrer dans les crèches pour déposer et récupérer leur enfant. Cette situation a affecté la qualité des transmissions qui permettent d'échanger des informations concernant l'enfant. Afin de pallier cette situation des synthèses hebdomadaires des progrès de l'enfant étaient transmises par mail aux familles.

INTERAGIR AVEC LES ENFANTS EN ÉTANT TOUJOURS MASQUÉ

L'interaction avec les tout-petits passe par les expressions du visage. Le port du masque obligatoire pour les agents d'accueil représentait une difficulté supplémentaire pour le maintien d'un accueil de qualité.

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

L'année 2020 du RAM aura été marquée par une forte augmentation de l'activité d'information aux familles et assistants maternels (+ 74% d'appels téléphoniques) induite par les nombreuses questions liées à l'adaptation de l'activité d'accueil des enfants en temps de crise. L'activité d'animation auprès des assistants maternels et des enfants dont ils ont la charge s'est arrêtée durant plusieurs mois ce qui explique que seul 950 personnes aient participé aux ateliers d'animation contre 2150 en 2019. Afin de pallier les difficultés ou impossibilités de déplacement des familles des assistants maternels, le RAM a proposé des rendez-vous en visio-conférence. Ce nouveau service a rapidement été adopté par les familles et a donc été conservé même après l'assouplissement des restrictions sanitaires.

LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS (LAPE)

La fermeture du service puis la limitation des familles accueillies lors de la reprise de l'activité a amené le LAPE à innover afin de garder le lien. Echanges en visio pour les familles qui le souhaitaient, communications par mail permettant d'envoyer des idées de jeux avec les enfants et d'accompagner les familles dans leurs mises en oeuvre sont des initiatives qui ont trouvé leur public.

Pour faire suite à plusieurs mois de fermeture du service il s'agissait de remobiliser les familles, redonner le goût de sortir en bravant les risques de contamination. Par un protocole de reprise d'activité drastique et la mise en place d'animations conviviales la fréquentation du service a été rapidement relancée.

ACTION SOCIALE

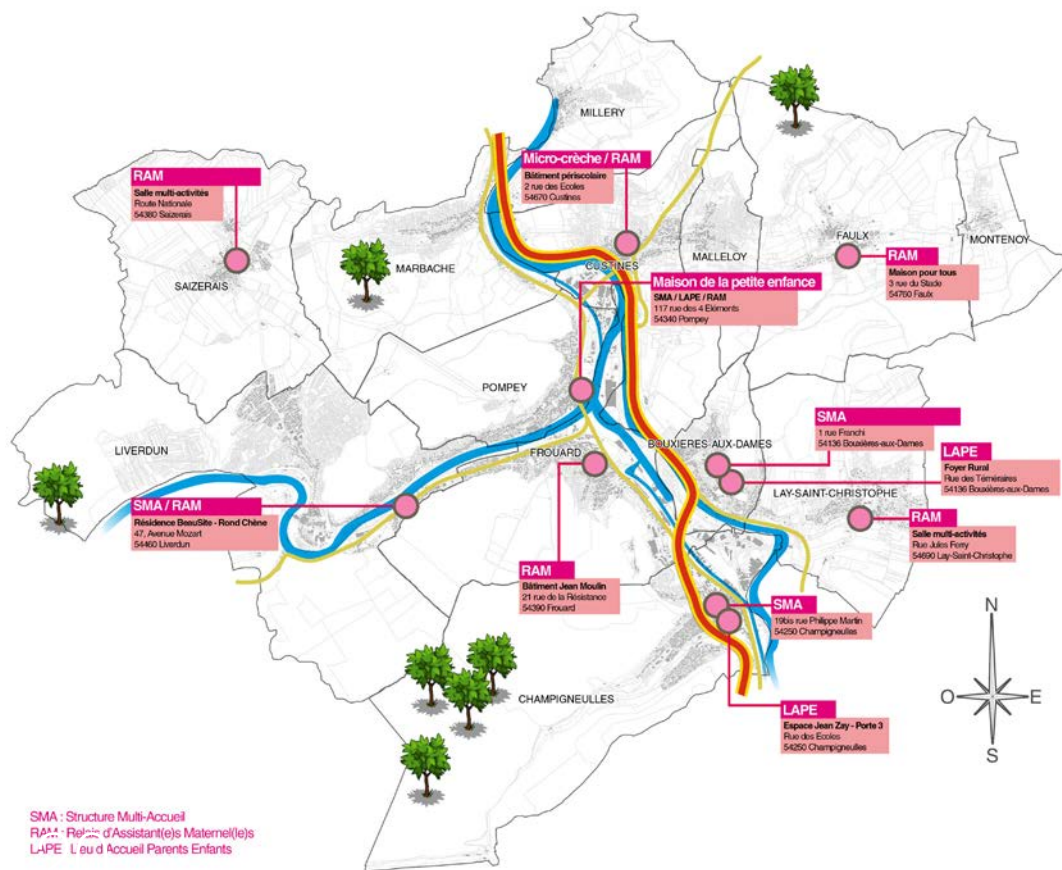
EQUIPE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DU BASSIN DE POMPEY : UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ POUR FAIRE FACE À LA COVID 19.

- Garder un contact individuel/continuité des suivis éducatifs : réseaux sociaux, projets éducatifs tel que le projet intergénérationnel (montages de messages de soutien aux ainés hébergés en structure), concours de dessins, informations diverses (bons plans sur le territoire, fake news, . . .), animations . . .
- Maintenir les contacts avec les partenaires.
- Mettre en en place un soutien éducatif à distance sous la forme de « permanences d'écoute éducative ».
- Eviter le décrochage scolaire en période de confinement : garder le contact avec les jeunes en situation de détresse scolaire, mobiliser des volontaires pour apporter une aide scolaire (<https://engagement.meurthe-et-moselle.fr/>) organiser un accueil physique pour quelques adolescents à qui des conseils et une aide matérielle pourrait se révéler déterminante

RESAVAL

Le 22 juin 2017 le conseil communautaire a approuvé l'adhésion du Bassin de Pompey à l'association RESAVAL (réseau de santé du Val de LORRAINE) pour un montant annuel de 2 000 euros.

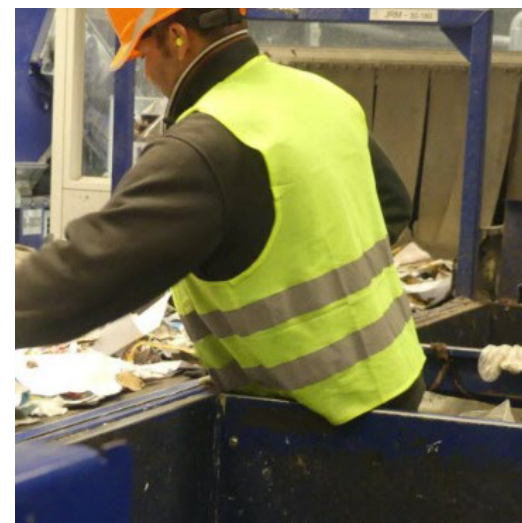
L'association RESAVAL se donne pour objet d'améliorer la prise en charge ambulatoire, et le parcours de soins des patients atteints de maladies chroniques et des personnes âgées, en perte d'autonomie ou représentant des situations précaires de soins ou d'isolement.



UN COÛT FINANCIER DE LA CRISE AMORTIE PAR LES AIDES EXCEPTIONNELLES DE LA CAF

La fermeture des équipements durant deux mois, associée à une capacité d'accueil limitée des enfants lors de la reprise d'activité des crèches, a fortement impacté les recettes d'exploitation (participations familiales, Prestation de service unique). Le manque à gagner pour la collectivité aurait dû s'élever à plus de 300 000€ qui seraient venus s'ajouter aux charges nettes d'exploitation s'élevant à 259 733€ en 2020. La CAF, par des aides exceptionnelles tout au long de l'année 2020 a permis d'amortir ce déficit de recettes. 27 € par jour et par places fermées ainsi que 10 € par jour et par place occupées ont été attribuées aux gestionnaires publics d'équipement soit un montant de 284 332 € pour l'exercice 2020.

DÉCHETS



Accès à la Déchetterie
sur réservation uniquement
à compter du 4 mai

pour vous assurer les meilleures conditions d'accès et préserver votre santé ainsi que celle du personnel chargé de vous accueillir,

Sur rendez-vous
www.bassinpompey.fr/déchetterie
si vous ne pouvez pas vous inscrire sur internet
03 83 49 81 52 de 8H30 à 12H30

Nouvel accès à la composterie
sur rendez-vous
à compter du 5 mai

pour vous assurer les meilleures conditions d'accès et préserver votre santé ainsi que celle du personnel chargé de vous accueillir,

Sur rendez-vous
www.bassinpompey.fr/composterie
si vous ne pouvez pas vous inscrire sur internet
03 83 49 81 52 de 8H30 à 12H30

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC DE DÉCHETS

La gestion de la crise sanitaire a permis le **maintien du service de collecte durant les périodes de confinement**. Afin de saluer le rôle du prestataire de tri dans le maintien du service sur le Bassin de Pompey, il a été convenu de prendre en charge les surcoûts liés à la mise en place de mesures sanitaires durant la période de confinement, soit un montant de 12 000 € TTC

Le service environnement a travaillé en lien étroit sur cette période avec les services de la Gestion de l'Espace Public pour **lutter contre les dépôts sauvages** déposés à proximité des points d'apport volontaire dans les quartiers d'habitat collectif.

Une **adaptation de l'ouverture et du fonctionnement de la composterie** et de la déchetterie intercommunales a dû s'engager afin de limiter les fréquentations des sites, avec la mise en place de rendez-vous et la limitation du nombre de véhicules.

Une **application dédiée** a été déployée par la plateforme numérique du Bassin de Pompey permettant de gérer les nouvelles modalités d'accès. La Brigade de police intercommunale a accompagné le service dans la réouverture des équipements pour éviter les problèmes de circulation qui auraient pu en découler.



La déchetterie est en travaux pour mieux vous accueillir !

À partir de juillet et pendant toute la période des travaux je peux demander un badge pour accéder aux déchetteries partenaires

UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE POUR UNE QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE

La déchetterie intercommunale, située sur la commune de Frouard a été construite en 1995 par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey. Afin de remplacer cet équipement, devenu sous-dimensionné. Le Bassin de Pompey a lancé en 2017 une étude de faisabilité pour l'optimisation et l'extension de sa déchetterie, concluant à la nécessité d'une évolution.

Le scénario d'aménagement, retenu par le bureau communautaire du 19 septembre 2017, a fait l'objet d'évolution permettant d'aboutir à un Avant-Projet Définitif validé par le bureau communautaire le 8 octobre 2019.

Les travaux s'étalent de septembre 2020 à juin 2021. Période durant laquelle les usagers ont été redirigés vers d'autres déchetteries de collectivités voisines.

Pour un accueil de qualité sécurisé

• Proposer un accueil de qualité avec la mise en place d'un contrôle d'accès à l'entrée par lecture de plaque

• Faciliter et sécuriser la circulation sur la déchetterie avec une plateforme plus large

• Développer le tri de nouveaux matériaux (polystyrène, plâtre...)

• Organiser des flux de circulation distincts usagers / prestataires de collectes

• Guider et informer les usagers avec une signalétique améliorée

les aspects environnementaux, une dimension importante du projet

• Meilleur système de traitements des eaux de ruissellement et eaux usées

• Production d'Énergies renouvelables : 500 m² de photovoltaïque

• Nouvelles filières de recyclage : valorisation des matières

• Bâtiments à faible consommation énergétique

→ Un investissement d' **1,8M d'euros**

→ Une superficie de **4 000 m²**

→ Augmentation surface : **+ 1700 m²**

→ **500 m²** de panneaux photovoltaïque

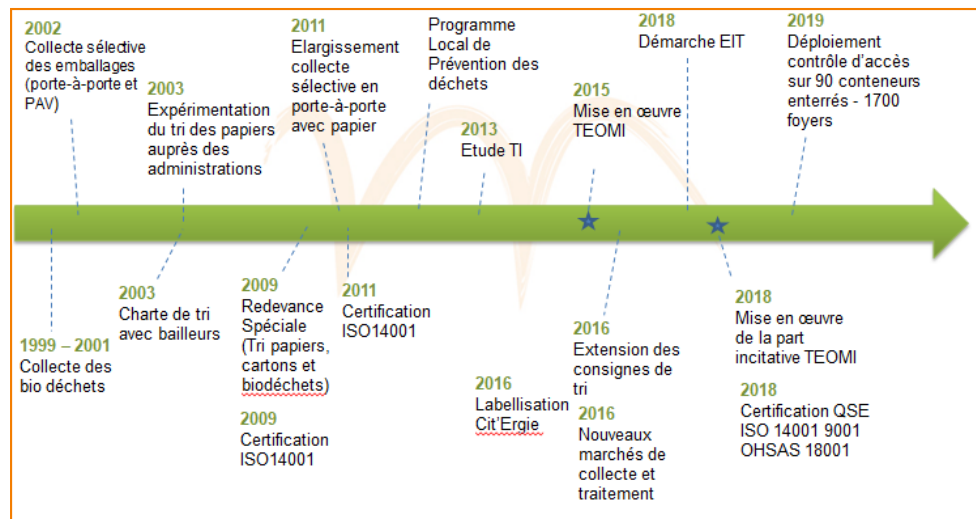
ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Bassin de Pompey s'est vu transférer cette compétence par ses communes membres **pour travailler à l'avenir une politique globale de valorisation et d'entretien du patrimoine naturel** de la Communauté de Communes. Différents chantiers en cours pourront ainsi trouver une cohérence communautaire, (Valorisation des Espaces Naturels Sensibles, Suivi du document d'objectif de la zone Natura 2000, valorisation du Paysages, suivi des actions du plan paysage...)



Dans le cadre de son action de sensibilisation à la **protection de l'environnement et de la biodiversité** le Bassin de Pompey a développé avec le Centre d'Initiatives Pour l'Environnement et en partenariat avec la Cité des paysages du Département un programme d'animations nature : observation de la faune et de la flore des bords de Moselle, ou des chauves-souris, découverte de l'Espace Naturel Sensible Belfontaine de Champigneulles, de la pelouse de Bouxières-aux-Dames, du plateau de Hays...

DÉCHETS



TOUJOURS PLUS DE TRI

Depuis 2015, le Bassin de Pompey mène une véritable lutte contre les ordures ménagères non recyclables: simplification et extension du tri à tous les emballages ménagers, mise en œuvre d'une part incitative, campagne d'information en porte à porte, programme de prévention des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire.

Résultat : 43 % de déchets recyclables triés en plus.



VALORISATION DES RESTES ALIMENTAIRES

20 ans après, toujours en avance

L'accès au tri des bio-déchets est aujourd'hui déployé sur l'ensemble des 13 communes. **XXXXX tonnes** ont été collectées en 2020 et **1 230 tonnes de compost produits en 2020**, mis gratuitement au service des habitants, des services espaces verts des communes et des professionnels.

La valorisation des restes alimentaires est née en 1999 avec la création de la plateforme de compostage de Marbache et la collecte en porte à porte des restes alimentaires.

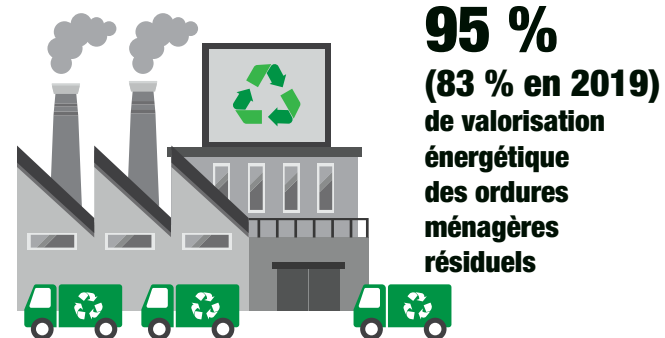
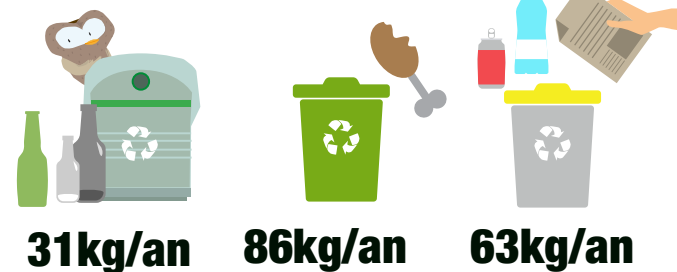
Innovante et exemplaire en 1999, cette démarche l'est encore car peu de collectivités l'ont déployé et fait aujourd'hui figure de **vitrine pour le Bassin de Pompey** qui accueille des collectivités souhaitant mettre en place cette **collecte spécifique obligatoire en 2023**.



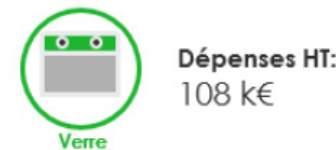
Le saviez-vous ?

La hulotte a été créée il y a 20 ans pour accompagner le nouveau service de tri des restes alimentaires et n'a pas pris une ride.

Déchets collectés par habitant

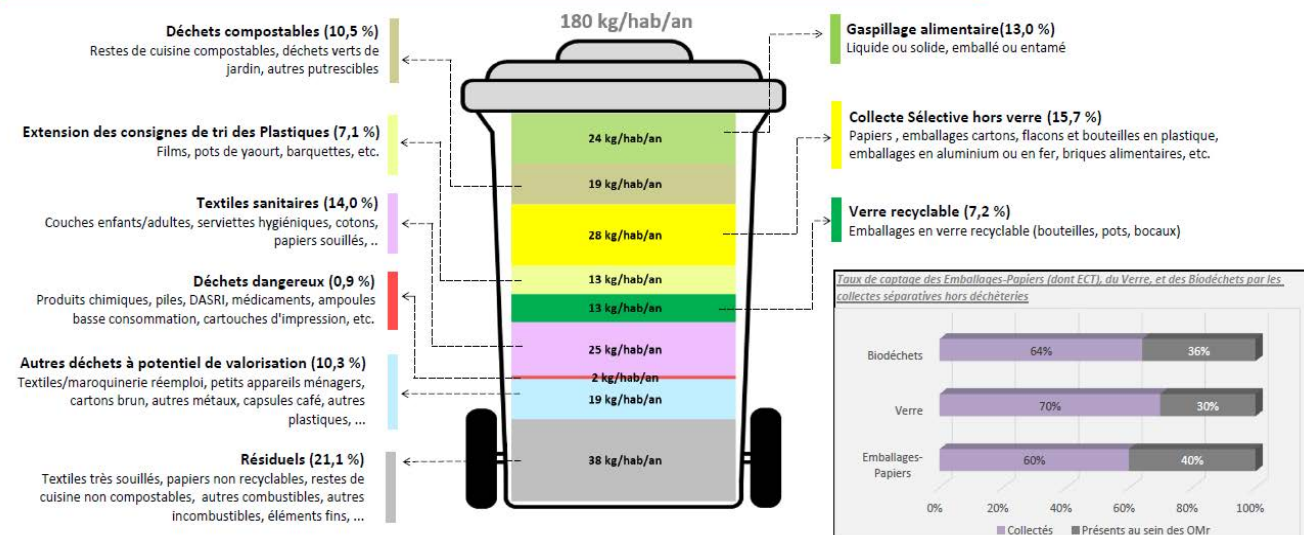


La valorisation du verre comme levier d'économie



60 % des ordures ménagères pourraient être triées

Composition moyenne des Ordures Ménagères résiduelles sur le territoire



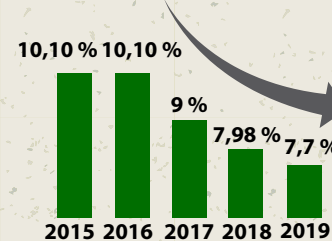
LA TARIFICATION INCITATIVE UN LEVIER POUR OPTIMISER LES COÛTS

En lien avec les lois Grenelles et territoire Pour la Croissance Verte (TEPCV), le Bassin de Pompey définit une nouvelle stratégie pour la gestion globale de ses déchets en s'engageant dès 2015 dans une tarification incitative sous forme de Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (TEOMI).

Grace à cette stratégie et aux changements des comportements des habitants, le taux de la TEOMI a progressivement évolué de 10.10% en 2016 à 7.7% en 2020 (sur la taxe de 2021).

La TEOMI finance à 76% le service : elle est composé d'une part fixe (7.7% des bases TEOM) et d'une part variable (2,08€/m3 et 0,65€/levée soit environ 10% des recettes totales de la TEOMI). Elle est suivie par le second poste de financement que sont les soutiens des éco-organismes, puis de la redevance spéciale. Le reste du financement étant constitué par les reventes de matériaux et les subventions diverses.

EVOLUTION DU TAUX DE LA TEOM DE 2015 à 2019



Augmentation des coûts **87 € / hab en 2016** contre **92 € / hab. en 2020**

NUTRITION - RESTAURATION



RESTAURATION COLLECTIVE

Fréquentation

En service depuis janvier 2017, la cuisine centrale de la Communauté de Communes du Bassin de POMPEY a confectionné et livré **328 109 repas en 2020**, à :

- Des enfants scolarisés en écoles primaires 173 781 repas
- Et leurs encadrants 18 288 repas
- Des personnes âgées (Foyers, Portage à domicile et Ermitage) 41 945 repas
- Des enfants en centres de loisirs et mercredi éducatifs 30 833 repas
- Des enfants en structures petite enfance 49 531 repas et goûters
- Des publics d'associations 541 repas
- Des collégiens 5 524 repas
- Des repas d'agents communaux et inter-communaux 7 666 repas

En raison des périodes de confinement liées à la crise sanitaire, **ce chiffre total de repas est en baisse de plus de 26% par rapport à 2019.**

Coûts des repas produits

- **Le coût moyen du repas produit** est de **4.76 €** en 2020 (3.70 euros en 2019). Il est en hausse en raison du maintien de certaines charges (salaires, maintenance, etc...) alors que nous avons produit moins de repas.
- **Le coût moyen du service** (encadrement et transport des enfants) sur les sites de restauration scolaires est de **11.03 €** par repas en 2020. Comme le coût moyen du repas et pour les mêmes raisons, il est en **forte hausse (+60%)** par rapport à 2019 (6.89 euros).
- Le coût total d'un repas produit et servi à la restauration scolaire est par conséquent de 15.80 euros en 2020. Il est en forte hausse par rapport à 2019 (10.59 euros).
- La **recette moyenne par scolaire est de 4,31€ en 2020**. Elle est en hausse par rapport à 2019 (4,03 €).
- La recette moyenne sur l'ensemble des ventes de repas est de 4.74 euros en 2020. Elle est en hausse par rapport à 2019 (4,22).



UN SERVICE QUI S'ADAPTE

La restauration collective publique territoriale a vu son activité fortement bouleversée depuis la période de confinement dû à la pandémie Covid-19. Si son périmètre s'est drastiquement réduit suite la fermeture des écoles, elle s'est trouvée en **1ère ligne pour assurer la fourniture et la logistique des repas aux personnes dépendantes.**

La crise du Covid-19 cumule les points de complexité en matière de gestion : approvisionnements, management des équipes, hygiène et sécurité sanitaire, conditionnement...

La **nécessité de maintenir en fonctionnement les unités de production des repas** a conduit à organiser un roulement dans les équipes pour garantir la continuité du service : fourniture des repas à destination des personnes confinées, personnes âgées dans les foyers logements, portage à domicile, repas pour les populations fragiles...

La diversité de publics et besoins a obligé les services de restauration collective à revoir leur fonctionnement:

- Modes de fabrication et de présentation, en privilégiant le retour aux barquettes individuelles pour les livraisons (achat de portes repas pour le portage à domicile),
- Échanges et partenariat entre les différents acteurs de la restauration collective : mise à disposition de personnel, dons alimentaires aux hôpitaux, dons de matériels de protection, collaboration entre collectivités...

- Substitution de la restauration collective à certains services inexistantes durant la crise,
- Soutien aux producteurs locaux et aux filières agricoles, en continuant de réceptionner les denrées commandées.

LES CIRCUITS COURTS



Un nouveau marché des circuits courts/Loi EGALIM a été passé pour la période de début juillet 2020 à 2023. La loi « alimentation » prévoit : « Les repas dans la restauration collective publique devront comprendre, au plus tard en 2022, au moins 50% de produits durables avec au minimum 20% de produits bio.

En 2020, et malgré toutes les difficultés rencontrées en raison de la pandémie, sur la totalité de notre production (Cuisine Centrale et Resto du Parc) nous avons atteint **plus de 28% du budget alimentation à l'achat de produits locaux et bio pour un montant de plus de 240 000 euros HT**. Les produits bio représentent plus de 7%.

MENU VÉGÉTARIEN

Afin de respecter les dispositions de la loi EGALIM un menu végétarien par semaine sur tous les sites de restauration scolaire. Nous préférons proposer des recettes maisons (Lasagnes aux légumes/far breton au chèvre/gratin de choux fleurs (omelette-choux fleurs-lentilles -béchamel-emmental) et tous types de tartes.

Afin de proposer d'autres plats, une formation à l'intention des cuisiniers se déroulera courant 2021. Il est à noter que la cuisson des légumineuses à grande échelle et également la fabrication en liaison froide reste très complexe.

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans le cadre du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire, un audit a été réalisé en septembre/octobre 2018 sur le Resto du Parc, la cuisine centrale et deux sites de restauration scolaire. Une analyse de fonctionnement de la cuisine centrale et du restaurant inter entreprise a été réalisée par la société ORGANE0 afin de **repérer les sources du gaspillage alimentaire et définir des actions.**

Les formations de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, portées par le CPIE, se sont néanmoins poursuivies auprès des encadrants des enfants.

Au total 5 séances se sont déroulées de décembre 2019 à février 2021, 44 participants de 11 communes



MOBILITÉ

La mobilité organisée par le Bassin de Pompey évolue de manière atypique en 2020 avec deux phénomènes marquants : la crise sanitaire qui amène les voyageurs du réseau LeSit à bouder les transports en commun et le vélo qui prend une place grandissante dans l'activité du pôle et les déplacements des habitants du territoire.

LE SIT

La fréquentation totale du réseau diminue de 36%, soit d'environ 115 000 validations par rapport à 2019. La crise sanitaire en est la principale raison avec une baisse de la fréquentation scolaire liée à 55 jours de fermeture des écoles. La fréquentation commerciale perd 39% de validations, impactée par les différentes phases de confinement et la mise en place du télétravail y compris entre deux périodes de confinement.

UNE NOUVELLE OFFRE DE TRANSPORT

Tout au long de l'année 2020, des échanges réguliers avec les communes et le Syndicat Mixte des Transports Suburbains ont permis de préciser les contours des nouveaux services de transports qui seront mis en œuvre en 2021. L'objectif : déployer un réseau sur tout son territoire, offrir des correspondances efficaces avec le TER et le SUB, proposer un service performant et au plus proche des besoins en déplacements des habitants et des usagers.

PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

De mars à mai, l'offre de transport s'adapte au premier confinement avec la suspension des services Flexo et renforts scolaires et le maintien des lignes régulières à 50% de l'offre de base. A la suite d'un plan progressif de reprise de l'activité, la totalité des services est assurée pendant la période de juin à décembre 2020, y compris pendant le deuxième confinement

- **Les mesures sanitaires** : les véhicules sont désinfectés 2 fois par jour, équipés d'un distributeur de gel hydroalcoolique et de masques. Après une suspension de 3 mois, en juin les titres sont à nouveau vendus à bord sans rendu de monnaie.
- L'information : les mesures sanitaires et les offres de son services ont fait l'objet d'une **information relayée aux voyageurs** en continu à l'agence, dans les véhicules, sur les réseaux sociaux, le site internet et l'application P'SIT.
- Le **soutien aux personnels soignants** : à partir du mois de décembre, le réseau Le Sit a été rendu gratuit au personnel soignant (personnel des hôpitaux et cliniques, personnel soignant des EHPAD, hôpitaux et cliniques, médecins et infirmiers libéraux)



Plan vélo participatif

Depuis de nombreuses années, le Bassin de Pompey développe, dans le cadre de son Plan de Déplacements Urbains, un réseau de pistes cyclables. Ce sont déjà **plus de 50 km de liaisons cyclables** qui permettent aux cyclistes du quotidien, aux usagers du vélo loisirs comme aux cyclotouristes de profiter d'aménagements pour leur pratique du vélo. Le schéma directeur cyclable, ou plan vélo, s'inscrit dans ce Plan de Déplacements Urbains. Il permet de **définir les actions à mettre en place à court, moyen et long terme** pour améliorer, encourager la pratique cyclable et programmer les investissements dans un plan pluriannuel. Le Bassin de Pompey, dans sa volonté de co-construire les projets avec les usagers a décidé de **s'engager dans un plan vélo participatif** et sera accompagné pour mettre en œuvre cette démarche à compter de 2021.



Prime d'achat vélo

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey a décidé d'expérimenter ce dispositif sur deux ans et d'affecter un budget de 20 000€ par an.

Les objectifs du dispositif sont de :

- Participer à l'**objectif national de tripler la part du vélo** dans nos déplacements quotidiens, pour atteindre **9 % en 2024**
- **Proposer une alternative dans le contexte sanitaire, pour freiner le recours à la voiture individuelle** puisqu'il permet un déplacement autonome, respectueux de l'environnement et compatible avec les obligations de distanciation sociale ;
- **Proposer un dispositif ouvert à tous** mais plus favorable aux plus bas revenus ;
- **Intégrer le matériel d'occasion** pour favoriser le réemploi ;
- **Inciter les habitants** et personnes travaillant sur le territoire du Bassin de Pompey à opérer un changement de comportement de mobilité. Le dispositif se veut également être un **outil de communication sur les mobilités actives.**



Ateliers vélo

En juillet et septembre 2020, **9 ateliers mobiles** ont été organisés sur le Bassin de Pompey. Ces animations ont permis aux habitants et usagers de bénéficier d'un **service de proximité** pour apprendre à réparer leur vélo en profitant de la mise à disposition d'outils, de pièces et des conseils. Ces ateliers mobiles ont été animés par l'association Dynamo, l'atelier vélo de Maxéville, Cyclominus et l'atelier des Provinces. Ils ont réuni **plus de 80 personnes au total.**

Résultats Défi « J'y vais ! »



5

Structures & équipes inscrites



87

Participants



8 348

Kilomètres parcourus tous modes confondus



372

Kg de Co2 évitées



Participation à la dotation solidaire de

97 000€



SPORT

PÔLE AQUATIQUE

En 2020, la gestion des 3 COSEC intercommunaux et des 2 piscines intercommunales a été fortement perturbée et a dû être repensée pour faire face à la crise sanitaire. Trois problématiques principales ont rapidement émergé. La première a été la fermeture immédiate des établissements le 16 mars 2020 et ses implications multiples (gestion des ressources humaines, pertes de recettes, ...)

La seconde a été de concevoir et de mettre en oeuvre un plan de continuité afin de garantir la pérennité des installations.

La troisième a été l'adaptation constante aux protocoles sanitaires successifs :

- 16 mars 2020 : fermeture administrative des équipements. PCA pour maintien technique des installations

aquatiques

- 16 juin 2020 : réouverture au public scolaire et à la pratique sportive individuelle sur réservation de créneaux de nage

- 6 juillet 2020 : suppression des créneaux de nage sur réservation et mise en place d'une FMI restreinte.

- 7 septembre 2020 : reprise de l'ensemble des activités (apprentissage scolaire, animations et cours collectifs) avec une FMI à 50 % de la FMI habituelle.

- 24 octobre 2020 ; arrêt des activités et restriction de l'accès aux installations aux seuls mineurs encadrés (public scolaire et associations)

- 30 octobre 2020 : fermeture des équipements sportifs hors public scolaire

- 15 décembre 2020 : reprise des mineurs encadrés (public scolaire et associations) avec fermeture des installations à 20h (couvre-feu)

- Redéploiement de personnel de novembre à décembre 2020 : 5 éducateurs sportifs ont été mis à disposition des communes pour renforcer l'encadrement des temps méridiens pour un total de 104 heures. 2 agents d'accueil et d'entretien ont été mises à disposition de structures Petite Enfance

CHIFFRES CLES

Deux piscines :

- Champigneulle 568 m² de bassin intérieur
- Pompey, 363 m² de bassin intérieur et 312 m² de bassin extérieur,

Soit 931 m² de bassin intérieur et 312 m² de bassin extérieur

24 agents permanents

12 ETP en renfort sur la période estivale

Fréquentation annuelle totale : **188 031 entrées** dont 50 000 scolaires soit 26 %

Recettes annuelles totales : **574 202 €**

Valorisation des gratuités (scolaires, CLSH, compétiteurs) : **188 731 €**

Fréquentation des animations du pôle aquatique : **22 415 entrées**

PROJET DE NOUVEAU COMPLEXE AQUATIQUE

Ce projet de construction fait suite à des études stratégiques menées de 2013 à 2015 portant sur l'offre sportive du territoire ayant notamment démontré la nécessité de concevoir un nouvel équipement aquatique, hypothèse présente dans tous les scénarios envisagés, en raison de la vétusté technique de la piscine Nautic Plus.

La création de ce nouvel équipement aquatique participera à l'attractivité du territoire au regard de l'offre aquatique plurielle qu'il proposera, en particulier par la création de nouveaux espaces (bien-être, bassin nordique, ...) et la qualité des espaces offerts aux familles, pour la pratique sportive individuelle ou encadrée, ainsi que pour les loisirs. De même, le futur équipement reste implanté à proximité immédiate des centres urbains. Il sera amené à jouer pleinement son rôle auprès des populations du territoire, en tant qu'outil de loisirs et de mixité sociale, plus particulièrement en période estivale.

La dimension sportive sera également confortée avec la possibilité d'accueillir des compétitions fédérales de niveau départemental.

Par ailleurs, ce nouvel équipement trouvera sa place sur la pointe Sud du Site Eiffel, situé au coeur de l'histoire et du territoire du Bassin de Pompey, première phase d'une opération incluant également la création d'un éco-quartier, d'un parking silo et d'un pôle d'échange multimodal.

Enfin, pour ce type d'équipement, le Bassin de Pompey joue pleinement son rôle de Pôle Urbain d'Equilibre défini par le SCoT Sud 54 qui cite spécifiquement ce type d'équipement comme une priorité pour le territoire métropolitain.

Le montant de l'opération en investissement est estimé à 18,7 M€. Le premier plan de financement fait apparaître des subventions mobilisables à hauteur de 4,4 M€ au total

Le programme intègre en premier lieu les exigences environnementales, tant dans sa réalisation que dans le cadre de son fonctionnement futur, en recherchant et déclinant des solutions permettant de limiter les consommations énergétiques et de produire des énergies d'origine renouvelable et de valoriser des énergies de récupération (ENR&R). Il rend de plus pertinent à l'échelle du site Eiffel Sud la mise en oeuvre d'un réseau de chaleur urbain en cours d'étude.



CULTURE

DISPOSITIF D'ACCÈS À LA CULTURE EN TEMPS SCOLAIRE - UN SOUTIEN AFFIRMÉ AU SECTEUR CULTUREL

L'objectif principal du dispositif d'accès à la culture mis en place par Bassin de Pompey est de permettre aux enfants scolarisés, quelle que soit leur commune de résidence, de bénéficier des mêmes conditions d'accès à la culture. Ce dispositif s'ajoute aux actions communales déjà mises en oeuvre. En raison de crise, la programmation a été arrêtée en mars 2020. La loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 permet d'honorer des contrats même s'ils n'ont pu être effectués, le Bassin de Pompey a choisi de recourir à la levée de la clause du service non fait pour afficher un soutien à ses partenaires culturels et à un secteur particulièrement touché.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE RÉFÉRENCE :

Adhésion au Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.) LIMEDIA par délibération du 30 janvier 2020. Cette adhésion du Bassin de Pompey au GIP en 2020 a été la première étape d'une feuille de route visant à devenir partie prenante du projet B.N.R. en s'appuyant à compter de 2021 sur une coordination plus soutenue des acteurs de la Lecture publique du territoire (médiathèques et élus référents) autour du projet.

La bibliothèque numérique Limédia.fr est un instrument mutualisant des infrastructures et des ressources documentaires acquises en commun. Le Pôle métropolitain du Sillon via le Groupement d'Intérêt Public assure la maîtrise d'ouvrage pour les éléments communs du projet (études, achats et développements pour la plate-forme de ges-

tion et de publication du portail) alors que la mise en oeuvre est confiée aux collectivités membres qui disposent de services de lecture publique : les villes de Nancy, Metz, Thionville et l'Agglomération d'Épinal.

FESTIVAL DU CONTE ET DE L'ORALITÉ

Le soutien à l'oralité et la participation au festival du conte sont inscrits dans les statuts du Bassin de Pompey, traduisant la volonté de la Communauté de Communes de soutenir ce projet collectif de manière durable.

Sa coordination est confiée depuis 2010 à la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Oeuvres Laïques de Meurthe-et-Moselle.

Le Festival du Conte « Les Colporteurs d'Histoires » s'est déroulé pour sa 12ème édition sur le territoire du Val de Lorraine du samedi 10 octobre au dimanche 25 octobre 2020. L'inauguration s'est déroulée le 10 octobre 2020 au centre Hartmann de Pompey en présence d'élus et représentants des structures du Val de Lorraine. La Compagnie La Vache Bleue a joué 8 représentations de son spectacle « Petits Bercés » pour un total de 138 enfants, au sein des structures d'accueil de la Petite Enfance de Liverdun, Champigneulle, Pompey et Bouxières aux Dames.



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ITINÉRANCE

Circuits pédestres :

Le travail engagé en 2019 sur le circuit de Champigneulles s'est poursuivi et devrait aboutir en 2021. Un nouveau circuit thématique a été engagé sur la commune de Bouxières-aux-Dames.

Itinérance cyclable :

Le Bassin de Pompey contribue au déploiement des actions de promotion de la Voie Bleue (par l'intermédiaire du PETR Val de Lorraine) et de la Boucle de la Moselle. Pour les 2 parcours, des diagnostics des discontinuités, défauts de signalétique et zones dangereuses ont été réalisés, afin de programmer des travaux d'amélioration.

La Voie Bleue a vu aboutir un site Internet faisant la promotion de l'itinéraire. La Boucle de la Moselle a été retenue comme itinéraire variant de la Voie Bleue, lui assurant ainsi une visibilité supplémentaire.

Le Département a installé un compteur de fréquentation sur la piste cyclable à Frouard, permettant en 2020 de poser les bases de l'évaluation de la fréquentation sur l'itinéraire. 65 339 passages ont été enregistrés en 2020. Le Département a installé un compteur de fréquentation sur la piste cyclable à Frouard, permettant en 2020 de poser les bases de l'évaluation de la fréquentation sur l'itinéraire. 65 339 passages ont été enregistrés en 2020.

AMÉNAGEMENT DES HALTES FLUVIALES

Soutenus par l'Etat et le Département 54, les travaux d'aménagement des haltes fluviales de Champigneulles, Millery et Pompey et l'aire d'accueil pour camping-cars de Millery ont eu lieu au 1er semestre 2020. Ces équipements mis en service l'été dernier n'ont pas été uniquement pensés pour les touristes itinérants, ils apportent aujourd'hui une vraie connexion urbanistique du canal et des bords de Moselle avec la ville.

Le projet a intégré une même signature visuelle, apportant une cohérence entre les équipements créés :

- un cheminement en platelage bois et béton désactivé,
- un mobilier urbain identique,
- un totem signal identique

De nombreux riverains et usagers se sont emparés dès l'été 2020 des nouveaux aménagements pour séjourner et pique-niquer sur les espaces aménagés.

Sur chaque site, des totems intégrant une borne d'information numérique permettent de valoriser l'offre touristique et économique du territoire. Outils d'information de proximité, elles permettent aussi bien aux touristes de passage qu'aux habitants de disposer d'une information sur le territoire, mise à jour en temps réel par la base de données touristique.

Budget sur les aménagements touristiques : 570 k€
Aides Etat : 114 k€ Département : 57 k€



SOUTIEN À DEUX HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Dans le cadre de l'accompagnement de porteurs de projets, le Bassin de Pompey a accordé un soutien financier à deux projets :

- la création d'un ensemble de 4 hébergements insolites à Marbache, bénéficiant également du soutien régional et européen
- la création d'un gîte rural à Millery, dont le créneau de promotion est axé sur les itinérances routières (vélo, moto, voiture ancienne)

L'accompagnement de ces porteurs de projets permet ainsi de disposer d'une offre nouvelle et en conformité avec les axes de développement stratégiques du Bassin de Pompey. Une fois aménagés, les deux hébergements devraient candidater pour être labellisés « Accueil vélo »



UNE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN BERNE

L'année 2020 est une année très dégradée dans un contexte sanitaire qui a plus que largement limité les déplacements des touristes. Cela a eu un effet direct sur la fréquentation du territoire (-56 % par rapport à 2019), et à l'accueil touristique (-46 %).

DES JOURNÉES DU PATRIMOINE MAINTENUES

Malgré un contexte sanitaire contraint, les journées du patrimoine ont été maintenues. Pour garantir la sécurité sanitaire, la plupart des visites étaient accessibles sur réservation, avec des jauges de visiteurs réduites, réduisant également les capacités d'accueil des organisateurs.

Présentation en chiffres :

- 18 animations (20 en 2019)
- 7 communes mobilisées
- 1034 visiteurs (3013 en 2019)
- 78% des visiteurs provenant du Bassin de Pompey

ADAPTER L'OFFRE TOURISTIQUE : DES VISITES LUDIQUES

L'offre de visites guidées s'est adaptée au contexte sanitaire. Des jauges plus resserrées, les supports iconographiques du guide passant en version numérique... La visite ludique de Liverdun a été totalement revisitée. D'une déambulation costumée, la visite est devenue une véritable chasse au trésor, renforçant son esprit ludique auprès des familles qui recherchent de plus en plus des expériences à partager.

Le format a également été adapté pour les vacances d'automne, proposant ainsi une visite à faire peur à la tombée de la nuit.

Le succès a été garanti. L'offre renouvelée a attiré une clientèle de proximité. La visite à faire peur s'est jouée à guichet fermé, avec plus de 150 demandes qui n'ont pas pu être satisfaites.

CHIFFRES CLES

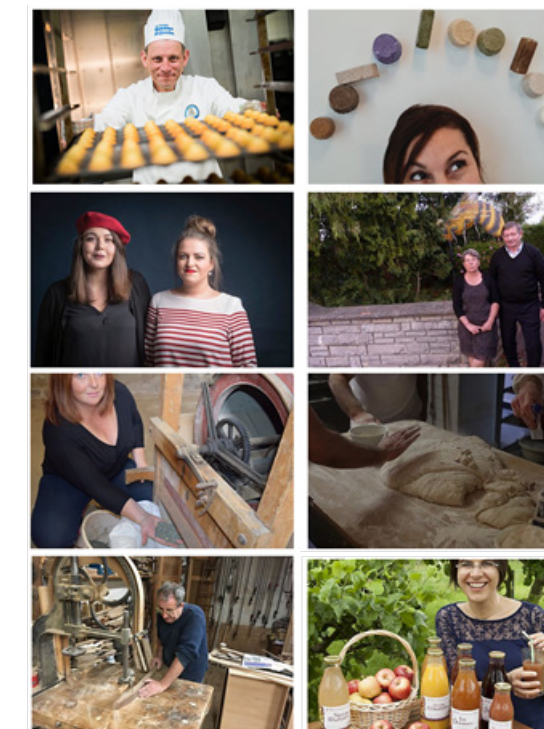
118 ventes de services en 6 mois sur les haltes fluviales

119 ventes de services en 6 mois sur l'aire de camping-car

55 % de touristes en moins sur le territoire par rapport à 2019, avec une fréquentation majoritairement française

60 posts d'actu numérique / 120 148 personnes touchées

4 Newsletters socio-professionnels



Le mois des savoir-faire : les producteurs et artisans du territoire à l'honneur

Le week-end des Savoir-Faire n'ayant pas pu être organisé dans sa forme habituelle, le service Tourisme qui avait à cœur de mettre en valeur les talents divers qui caractérisent les producteurs et artisans du territoire a souhaité proposer une animation sous une autre forme.

Ainsi est née l'idée des paroles d'acteurs ; une galerie de portraits présentés de façon identique : une jolie photographie qui illustre leur identité, leur métier et une petite phrase d'accroche dynamique ! Dans le corps du témoignage, le lecteur découvre une description succincte suivie de quelques questions et d'un coup de cœur qui promet de jolies découvertes...

Suivez le lien :
<https://tourisme.bassinpompey.fr>



CYCLE DE L'EAU

Une nouvelle mission
qui coule de source



L'EAU, UNE PRISE EN COMPTE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le Bassin de Pompey exerce les **compétences eau potable et assainissement**, dans les mêmes conditions que les exerçaient les communes avant cette échéance.

A ce transfert, ce sont rajoutées les **compétences relatives à la Défense Incendie, et la gestion des eaux pluviales. Avec la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI)** exercée depuis 2018, le Bassin de Pompey gère toutes les compétences associées au cycle de l'eau, gage de cohérence des actions menées sur le territoire.

UN SERVICE VITAL 24H/24 POUR LE CYCLE DE L'EAU

La production et la distribution de l'eau relèvent d'un service public vital. Durant la pandémie, les agents du Bassin

de Pompey ont continué à oeuvrer 24h sur 24 pour assurer la continuité de service et garantir avec une vigilance et un suivi accrus une qualité de l'eau conforme. Même engagement pour assurer la collecte et le traitement des eaux usées, garantir la salubrité publique et préserver l'environnement. Au sein de la direction du cycle de l'eau, ce sont **8 agents d'exploitation qui par équipe de deux, procèdent à cette surveillance et effectuent des analyses quotidiennes sur les 36 sites de captages et stations d'épuration.** Sur le terrain, ils interviennent en lien avec deux agents d'astreinte pour **garantir la continuité du service à 7 000 abonnés** et intervenir au plus vite en cas de rupture d'approvisionnement en eau ou d'obstruction des réseaux d'assainissement.

DE NOUVEAUX SERVICES POUR LE CYCLE DE L'EAU

A tarifs de l'eau identiques, la prise de compétences a permis une mutualisation des moyens et le déploiement de nouveaux services comme la **mise en place d'un**

CHIFFRES CLES

380 kilomètres de réseaux d'eau
400 kilomètres de réseaux d'assainissement
200 kilomètres de berges de cours d'eau
3,9 millions de m³ d'eau mis en distribution en 2020
 Gestion de **8** stations d'épuration,
28 captages d'eau potable
30 réservoirs de distribution
840 ouvrages de défense contre l'incendie
250 signalements traités en 2020

portail « abonnés » qui permet un accès aux factures d'eau, aux consommations, d'effectuer des paiements, de demander à être mensualisés, de faire un signalement...

Les abonnés des communes qui ne bénéficiaient pas de la **mensualisation** ont pu en faire la demande au 1^{er} janvier 2020 dès le transfert. A fin 2020, ce sont 2 206 abonnés qui sont mensualisés soit 31 % de l'ensemble des abonnés gérés en régie.



PLAN CLIMAT

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Afin de poursuivre ses actions en matière d'adaptation du territoire face aux changements climatiques déjà constatés sur le territoire, il est aujourd'hui nécessaire, dans le cadre des stratégies d'aménagement du territoire, de les prendre en compte. Un premier état des lieux de la vulnérabilité du territoire a été réalisé dans le cadre du **diagnostic du PCAET** (réalisé en interne). Etude généraliste, l'objectif aujourd'hui est de la compléter et d'aller plus loin, en ayant recours à une expertise externe, afin de soutenir une démarche d'adaptation. L'idée est aujourd'hui d'aller au-delà pour concevoir un véritable plan d'actions stratégique et opérationnel.

ENERGIES RENOUVELABLES :

Lancement d'une étude de faisabilité d'une unité de méthanisation

A l'échelle du Bassin de Pompey, il est affiché la volonté de « **Faire évoluer le Bassin de Pompey vers un territoire à énergie positive** » à l'horizon 2050, et d'aboutir à cette date à une production d'énergie renouvelable équivalente à sa consommation d'énergie. C'est dans le cadre de la démarche d'**écologie industrielle et territoriale** qu'a émergé l'idée de créer une **unité de méthanisation** pour traiter, entre autres, les déchets organiques des entreprises. Pour préciser le potentiel de gisement, une étude de faisabilité, soutenue par la Région, doit établir les solutions techniques, économiques et réglementaires pour une unité de méthanisation.

Différents temps d'échanges avec des agriculteurs du

territoire ont permis d'affiner le diagnostic pour évaluer les gisements disponibles. Les seuls apports industriels ne sont pas suffisants pour le développement d'une telle unité.

Panneau solaire déchetterie

Les travaux de modernisation et d'extension de la déchetterie intercommunale de Frouard ont été l'occasion de s'interroger sur la prise en compte du développement durable au sein de nos installations, et notamment de sa dimension énergétique.

Aussi, après analyse, il a été validé **l'installation de près de 550 m² de modules photovoltaïques**. Au regard de la faible consommation du site en électricité, la totalité produite sera revendue. Cette installation permettra la production d'une centaine de Méga Watt heure sur une année, ce qui représente l'équivalent de la consommation annuelle en électricité du bâtiment Delta Service.

Il s'agit là du premier projet de production d'énergie renouvelable sur le territoire du Bassin de Pompey porté par la Communauté de Communes.

Cadastre Solaire

Le Bassin de Pompey avait provisionné financièrement la réalisation d'un cadastre solaire à l'échelle de son territoire. Cette dynamique a finalement été portée par le PETR du Val de Lorraine, qui a lancé sa consultation pour le recrutement d'un bureau d'étude en 2020. Le rendu de cette étude est prévu pour la rentrée de septembre 2021.

CIT'ERGIE : RENOUVELLEMENT DE LA LABÉLISATION

Afin de structurer ses actions en faveur de la lutte contre le changement climatique et de se doter d'un outil d'évaluation adapté aux politiques menées, le Bassin de Pompey s'est engagé en décembre 2012 dans la démarche « Cit'ergie ». Le renouvellement de la candidature du Bassin de Pompey en 2016, travaillée avec l'ADEME et le réseau Cit'Ergie a permis au territoire d'être labellisé Cit'Ergie en 2016, labellisation qui doit être renouvelée. Cela implique une intégration plus importante de l'action des communes du territoire, comme pilier stratégique de la gouvernance du territoire sur les sujets environnementaux.

Cette nouvelle tentative de labellisation permettra en outre d'intégrer les nouvelles compétences communautaires dans le cadre de cette démarche environnementale telles que la compétence eau et assainissement, la politique touristique ou encore la politique santé nutrition du Bassin de Pompey (Qualité de l'air, restauration, cuisine centrale).



FINANCES

L'année 2020 a été celle d'un renouvellement de mandat perturbé dès ses premiers mois par la crise sanitaire. Le Budget Primitif ayant été voté début mars 2020 l'activité n'a pas été bridée par une indisponibilité budgétaire.

La réflexion sur le projet de territoire, et les financements associés, a été initiée mi 2020, a fait l'objet d'un **débat d'orientation budgétaire** et est en cours de définition. Dans l'attente du lancement de ces projets structurants du nouveau mandat les réalisations restent modérées en terme d'investissement sur l'année 2020.

UNE PROGRESSION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LIÉE AU TRANSFERT DE COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT ET À LA CRISE SANITAIRE

Les **dépenses de fonctionnement ont comptablement progressé de 5%** entre 2019 et 2020. Mais cette évolution est principalement liée au transfert de compétence eau et assainissement avec une progression de la masse salariale de +13% (transfert des agents au 1/1/20). La **progression de la masse salariale hors transfert est de 4,1%** avec des évolutions principalement liées à la structuration de la Direction infrastructures et déplacements et à des développements de service comme le guichet emploi ou le passage en régie par la création d'un chantier d'insertion ménage (novembre 2020). **L'évolution des dépenses de fonctionnement retraitées des transferts eau et assainissement est de 2,2%.**

Malgré l'impact fort sur la fermeture de certains services à la population pendant plusieurs mois (équipements sportifs, crèches, restauration...) les charges à caractère général n'ont pas decru. Globalement les baisses de dépenses (entretien, transports...) ont

été compensées par des charges nouvelles : défense incendie, eaux pluviales (81 K€), études liées au développement durable, ou des dépenses conjoncturelles (conventions avec d'autres déchetteries pour le maintien du service pendant les travaux). De plus, des dépenses exceptionnelles ont été réalisées : actions de soutien pendant la crise avec des aides au secteur économique et prise en charge des équipements de protections individuelles (masques, gel hydroalcoolique...). Les dépenses d'amortissements ont progressé à cause de régularisations d'écritures des exercices antérieurs.

UNE BAISSÉ DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT SUITE AUX PÉRIODES DE CONFINEMENT

Comptablement les **recettes de fonctionnement progressent de 2%** mais cette évolution est partiellement artificielle car elle intègre les recettes de refacturation des charges de personnel des budgets annexes eau et assainissement (soit 844 k€). En neutralisant cette évolution, ainsi que les diverses refaturations sur ces deux nouveaux budgets annexes, **l'évolution des recettes de fonctionnement est de -1% entre 2019 et 2020.**

Cette baisse est principalement due à la baisse des produits et services liés à la crise sanitaire :

- **Les droits d'entrées piscine : -327 k€ entre 2019 et 2020 (-61%)**
- **Les facturations aux familles des crèches : -73 k€ entre 2019 et 2020 (-16%),** mais avec une compensation par des subventions spécifiques de la CAF.
- **La baisse des recettes des loyers : -60 k€ (-12%)**

Malgré l'augmentation des dépenses et la baisse des recettes liées à la crise sanitaire, la capacité d'autofinancement en recul de 1,2M€ a permis le maintien d'un bon niveau d'investissement à hauteur de 8,5M€.



**1 Budget principal
6 budgets annexes
56,5 M€**



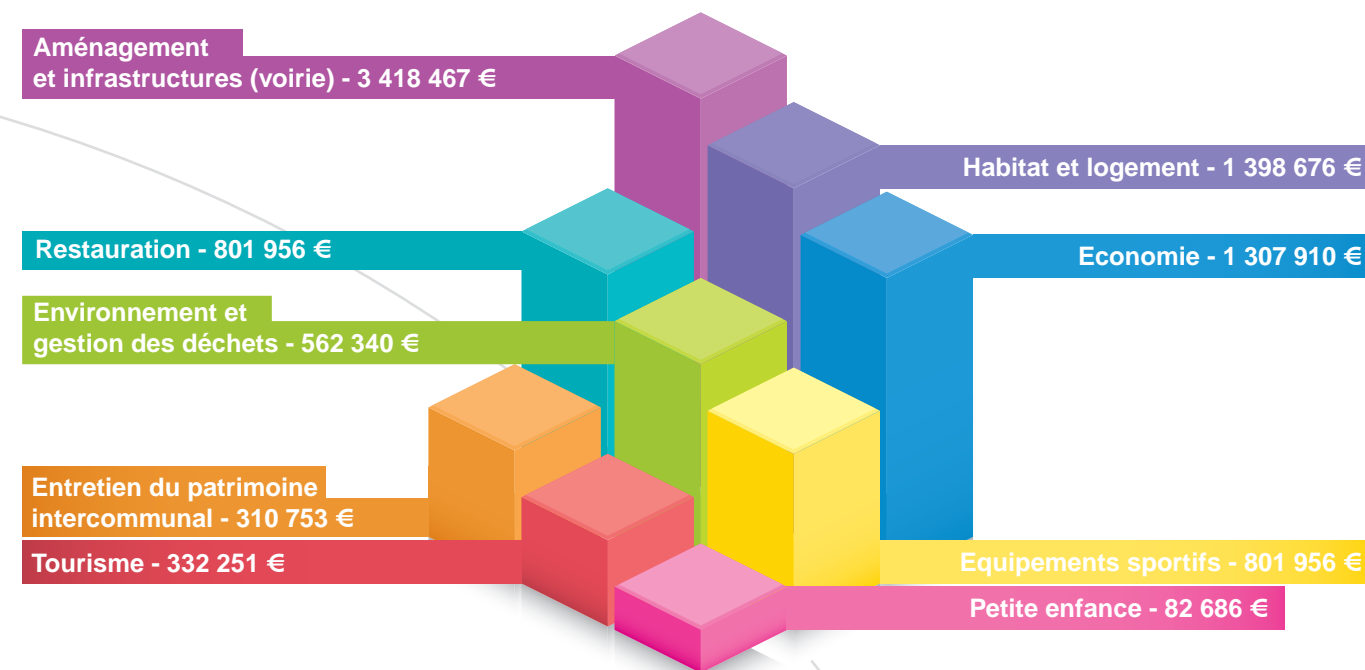
- TH : **11,24 %**
- TFB : **5,65 %**
- TFNB : **4,72 %**
- TEOM : **7,7 %**
(7,96% en 2018)



Taux de CFE : **26,25 %**

- Prise en charge du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour le compte des communes : **132 k€**

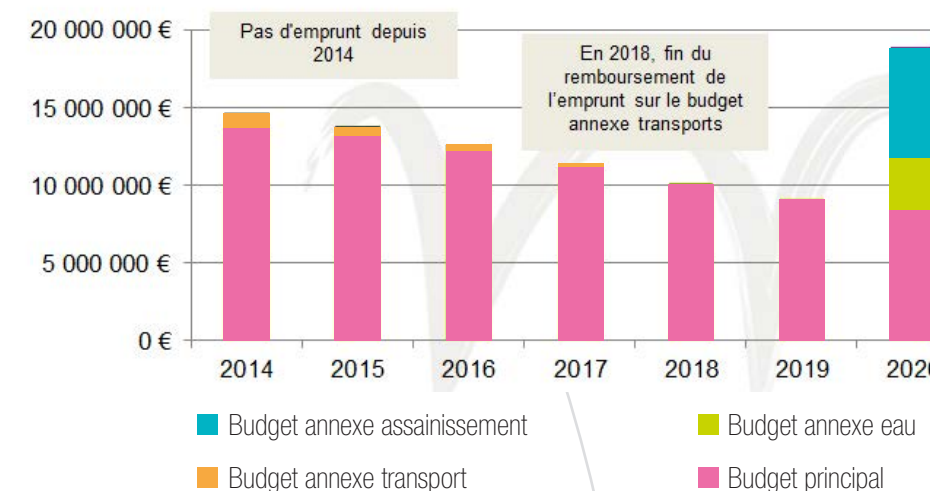
INVESTISSEMENT MOYEN ANNUEL DE 2014 À 2020 : 8,6M€



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 EN INVESTISSEMENT

- Aménagement et gros entretien des voiries : 2.6 M€ en 2020
- Extension et travaux à l'espace multi-service intercommunal : 964 k€ en 2020, (600 k€ au BP 2021)
- Achat du site CFC à Champigneulle : 650 k€
- Aménagement des haltes fluviales : coût total de 696 k€, (555k€ en 2020)
- Subventions de 138 k€ à ce jour
- Bâtiment et aménagement du site de maraichage : coût total de 510 k€, (139 k€ en 2020)
- subventions de 40 k€ à ce jour
- Début des travaux de la déchetterie (127 k€ en 2020, 1.8 M€ au BP 2021)
- Participation au très haut débit : coût total 1,9 M€ sur 5 ans

UNE DETTE MAITRISÉE QUI S'ALOURDIT AVEC LES EMPRUNTS TRANSFÉRÉS EAU ET ASSAINISSEMENT



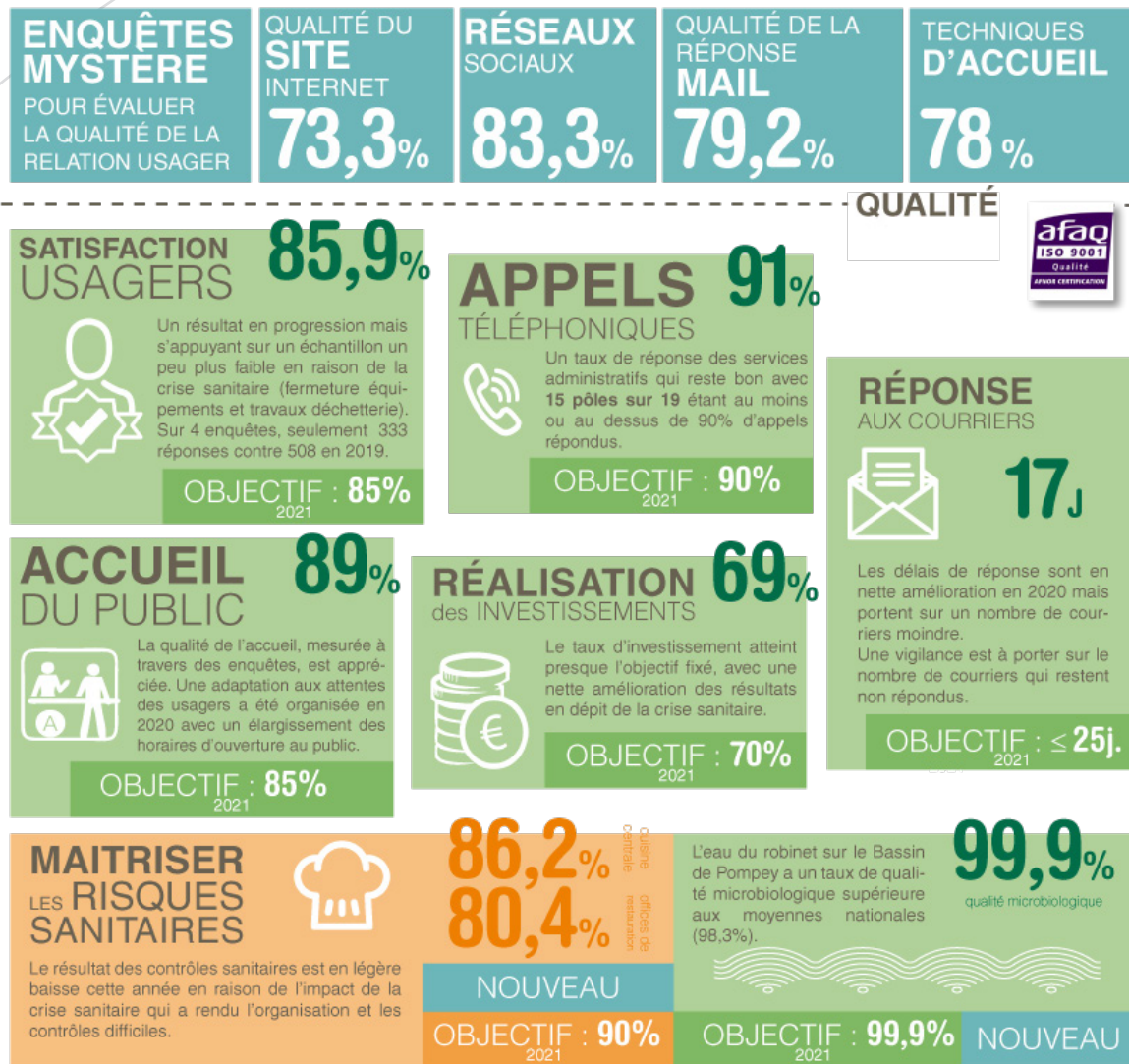
INDICATEURS STRATÉGIQUES

RÉSULTATS 2020 - OBJECTIFS 2021



LA QUALITÉ, AU COEUR DE NOS MÉTIERS

En mars 2020 la crise sanitaire a modifié durablement l'activité de l'intercommunalité. Les services du Bassin de Pompey ont su se mobiliser et se réorganiser pour garantir la continuité du service public sur le terrain qu'il s'agisse de la propreté de l'espace public, de la sécurité, ou encore de la collecte et du traitement des déchets. Ils se sont adaptés pour maintenir le lien avec l'utilisateur, adopter de nouvelles façons de travailler où le numérique et le travail en distanciel ont pris une place plus importante. Ils ont su apporter des réponses, porter des missions nouvelles pour accompagner les communes, les habitants et acteurs économiques. 2020 a également permis de mettre en pratique et améliorer nos procédures de gestion de crise pour garantir une continuité de service public de qualité en assurant la sécurité de tous.



Mesures sanitaires Covid-19, vérifié par AFNOR Certification, le Bassin de Pompey labellisé

Dans le cadre du plan de reprise et/ou continuité d'activité déployé suite au confinement, le Bassin de Pompey a souhaité s'assurer que les exigences requises pour cette reprise d'activité étaient bien présentes, en particulier pour tout ce qui touche à la santé et la sécurité. Aussi, la collectivité s'est engagée dans le dispositif Mesures sanitaires COVID-19 piloté par l'AFNOR – un outil pour améliorer les pratiques mais également un gage de confiance pour l'ensemble des publics : élus, agents, usagers... Concrètement, un évaluateur de l'AFNOR est venu constater en juillet, in situ, que le référentiel de bonnes pratiques construit pour l'occasion avait été bien pensé et était bien appliqué sur le terrain : distances minimales, procédures de nettoyage et de désinfection, etc...



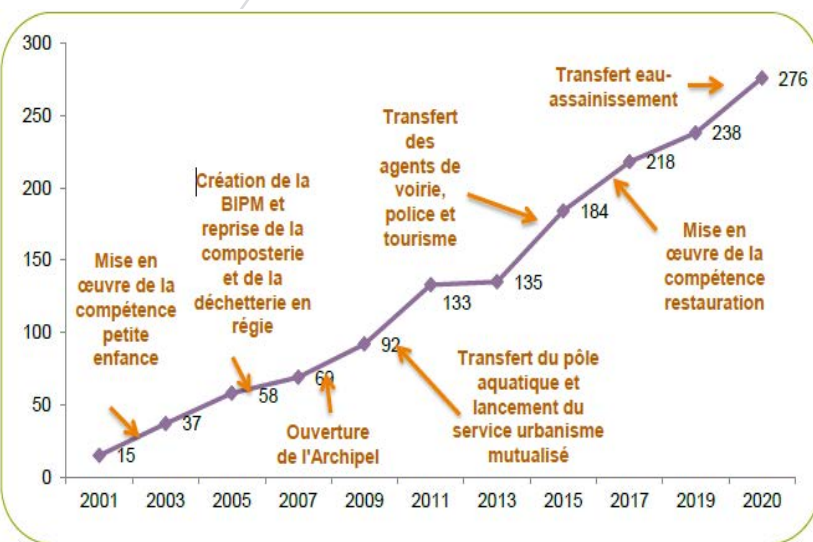
RESSOURCES HUMAINES

UNE COLLECTIVITÉ EN ACTION

Une évolution des effectifs liée à l'intégration des agents du cycle de l'eau

276 agents au Bassin de Pompey fin 2020 contre 241 un an plus tôt.

La Communauté de Communes poursuit l'intégration de nouvelles compétences et de nouveaux agents. L'eau et l'assainissement, compétence transférée au 1er janvier 2020, contribue assez largement à cette hausse de 14% de l'effectif communautaire. Parmi les évolutions notables de cet exercice 2020, figurent également l'ouverture du guichet emploi, FL Job, en septembre ainsi que, quelques semaines plus tard, le lancement au titre de la politique d'insertion de l'activité d'entretien des locaux au profit du siège administratif et de la crèche l'Archipel à Pompey. 6 personnes participaient à ce chantier à la fin de l'année 2020 et bénéficiaient d'un contrat d'insertion au même titre que les aide-maraîchers ou les aides de cuisine travaillant sur les autres chantiers.



Une année particulièrement marquée par la gestion de la crise sanitaire

L'année 2020 a été marquée du sceau du Coronavirus en termes de gestion des ressources humaines. Ainsi, le travail de l'ensemble des équipes communautaires a été transformé afin de tenir compte des mesures sanitaires et permettre la continuité du service public.

Dans le contexte de pandémie liée au COVID-19, la gestion de notre établissement s'est adaptée, phase après phase, afin d'assurer la continuité d'un certain nombre d'activités communautaires et la protection des agents. Ces objectifs se sont traduits successivement par la rédaction et la mise en œuvre d'un Plan de continuité des activités (PCA), validé le 20 mars 2020, puis d'un plan de reprise d'activité validé le 14 mai 2020 et actualisé le 8 juin 2020. Dans le cadre du reconfinement annoncé en octobre, un plan de continuité d'activité avait également été validé le 10 novembre 2020. Enfin, dans le contexte de dégradation de la situation sanitaire en avril 2021, un nouveau plan de continuité d'activités a été mis en œuvre avant de laisser la place aux plans de déconfinement et de réouverture de l'ensemble des services communautaires. Les mesures prises au sein de cellules de crise réunies (très) régulièrement au cours de l'année ont associé les managers de la Communauté de Communes et les représentants du personnel dans le cadre du dialogue social.

La situation a nécessité l'adoption de mesures adaptées afin de permettre en tout temps :

- La poursuite du travail in situ pour les policiers municipaux, les agents techniques (infrastructures, cycle de l'eau, ...), les agents de restauration ou encore les assistants maternels. Leur travail a été valorisé par l'attribution d'une prime exceptionnelle.
- La continuité des activités administratives partiellement à distance et un souci de maintenir l'accueil des usagers.
- La reprise des équipements, fermés dans le cadre du plan national, comme les établissements d'accueil à la petite enfance, les équipements Environnement (déchetterie et composterie) ou encore le pôle aquatique.

Avec ce maintien de l'activité communautaire tout au long de l'année, la politique de prévention des risques a été particulièrement active avec la volonté de :

- Renforcer les conditions d'hygiène : protocoles de désinfection et de nettoyage sur les sites, consignes adaptées pour la reprise du personnel communautaire (distanciation physique, gestes barrières)
- Doter les agents d'équipements de protection individuelle : masques (en tissu lavable, chirurgicaux ou FFP2), gel hydroalcoolique pour palier l'usage du savon, vitres de protection pour les points d'accueil, lingettes pour le nettoyage du matériel partagé et des véhicules, surblouses, gants de protection et visières

Ces mesures représentent notamment un investissement financier de **plus de 230 000€ et un engagement humain très important.**

L'ensemble des sites de travail ont ainsi bénéficié des mesures prises pour préserver la santé et la sécurité de chacun. Ces efforts ont été salués par le renouvellement de la certification sécurité OHSAS 18001 mais aussi plus spécifiquement dans le cadre du dispositif « mesures sanitaires Covid-19 » piloté par l'AFNOR. Le Bassin de Pompey avait souhaité s'assurer que les exigences requises pour la reprise des activités étaient bien présentes et a ainsi été labellisé en mai 2020 pour son engagement collectif durant cette crise sanitaire.

LA MISE EN PLACE DU TRAVAIL À DISTANCE DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

Les périodes de confinement ont été l'occasion d'adapter le système d'information au télétravail avec un important recensement des conditions matérielles permettant le déploiement des outils informatiques en usage plus mobile ainsi qu'un fort accompagnement de la hot-line informatique. La mise en place d'un outil VPN et le renforcement de la politique de mots de passe ont notamment permis d'optimiser la sécurité du travail en distanciel.



INDICATEURS

LES AGENTS DU BASSIN DE POMPEY

40,7 ans

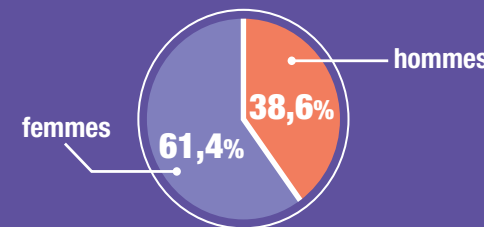
DE MOYENNE D'ÂGE
soit 1,5 an de moins qu'en 2018 (42,2 ans) et loin de la moyenne nationale située à 43,5 ans (-2,9 ans)

5 ans, 8 mois et 1 jour

D'ANCIENNETÉ MOYENNE



42% D'AGENTS DE LA FILIÈRE TECHNIQUE
19 % DANS LA FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE

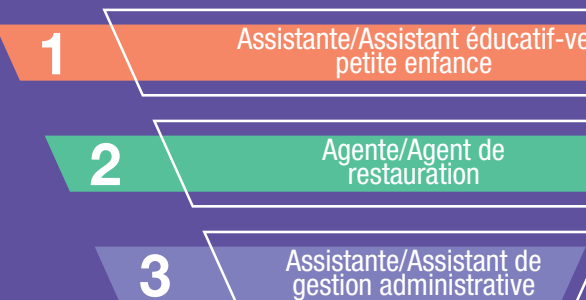


74%

D'AGENTS TITULAIRES



Les métiers les plus représentés au Bassin de Pompey



274 AGENTS
94 MÉTIERS DIFFÉRENTS

Bassin de Pompey

Communauté de communes

Communauté de Communes du Bassin de Pompey
BP 60008
Rue des 4 Éléments
54340 POMPEY

Tél. : 03 83 49 81 81
Fax : 03 83 49 81 99

www.bassinpompey.fr



facebook.com/bassinpompey



[@bassinpompey](https://twitter.com/bassinpompey)

